

# LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE GENIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS

## SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHITECTURE

DE LYON

### DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Avec l'augmentation constante des apprentis prenant part à ses concours, la Société Académique d'Architecture de Lyon voit une affluence plus nombreuse chaque année se presser à la séance de distribution des récompenses ; aussi, la salle des Fêtes de l'hôtel de ville, où se tenait cette solennité, dimanche 21 décembre, devient-elle manifestement insuffisante, ainsi que le constatait M. Herriot ; la coquette salle du quai de Bondy semble donc tout indiquée pour l'année prochaine.

Le président, M. A. Chomel, était assisté du vice-président M. Roux-Spitz, du secrétaire général M. J. Bissuel, du secrétaire adjoint M. Donneaud, du trésorier M. Chevallet, et des membres de la Société presque au complet, MM. Rogniat, Cahuzac, Paul Porte, Berger, Giroud, Flahaut, Delaval, Martin, Richard, Thoubillon, Meysson, Benoit, Bruyas, Tony Garnier, Tixier, Naquin de Lippens, Rostagnat, Blachier, Collet, Magnillat, Bonnamour, Sainte-Marie Perrin, Duclos, Santu, et le vénérable doyen M. Bizot, de Vienne.

Sur l'estrade avaient pris place M. Herriot, maire de Lyon ; M. Vilbœuf, architecte, conseiller municipal ; M. Pansu, président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs ; M. Soulier, président du Tribunal de commerce ; M. Ennemond Morel, vice-président de la Chambre de commerce ; M. P. Guéneau, président, et M. Grand-Conseil, directeur de la Société d'Enseignement professionnel, et diverses personnalités.

Dans l'assistance, un grand nombre d'entrepreneurs, MM. Brizon, Martial Paufigue, Antoine Grange, Jangot, Chrétien, Volpeller, Nicod, les professeurs des cours de l'Enseignement professionnel, MM. Gervais et Rambaud, architecte, conseillers municipaux, etc.

La fanfare des peintres-plâtriers, qui prête si généreusement son concours à toutes les fêtes du bâtiment, charma l'auditoire par l'exécution de plusieurs morceaux de son répertoire.

M. le président Chomel ouvre la séance par le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

En entrant dans cette salle magnifique, pleine des souvenirs qui ont illustré notre ville, illuminée comme aux plus grands jours de fêtes, ne vous sentez-vous pas éblouis et comme transportés dans une atmosphère de fierté ? C'est qu'en effet, vous avez le sentiment d'être les témoins d'une évolution pacifique et glorieuse qui a pris son point de départ dans vos propres foyers pour avoir son dénouement ici même.

Il y a peu d'années, qui donc se préoccupait, en dehors de quelques initiés, d'encourager les arts multiples et infiniment variés qui touchent à l'habitation ? Arts essentiels entre tous, puisqu'ils furent à l'origine du monde, depuis l'âge des cavernes jusqu'à l'âge d'or que nos rêves ont la prétention d'entrevoir.

Notre vieille Société Académique d'Architecture, dont l'acte de naissance est bientôt centenaire, a toujours eu, elle, cette préoccupation. Et, je puis l'affirmer hautement, c'est sa persévérance à poursuivre et à perfectionner ses œuvres d'enseignement qui lui a valu la faveur enviable dont elle s'honore aujourd'hui, pour la première fois, d'être reconnue comme établissement d'utilité publique. Cette situation légale vient d'être consacrée par un décret du Président de la République, en date du 18 novembre 1913.

C'est avec une grande joie que je vous confie cette nouvelle,

à vous tous, qui vous intéressez à notre vie sociale. Nous l'avons attendue si longtemps, et avec tant d'appréhensions contraires, que c'est à peine si, aujourd'hui, nous osons y croire... Il a fallu toute l'énergie du précédent Bureau, présidé par M. Rogniat, pour aboutir à cet heureux résultat. Je suis heureux de lui rendre ici publiquement le tribut de reconnaissance que nous lui devons.

Ainsi fortifiée, l'action bienfaisante de notre Société deviendra plus efficace et plus pénétrante à mesure que grandiront ses ressources. Grâce à la capacité civile dont elle est revêtue, elle pourra canaliser ses œuvres, toutes les générosités latentes qui, souvent, restent en suspens, faute de trouver un intermédiaire autorisé.

Pour commencer, elle va entrer en jouissance du legs Etienne Journoud, notre ancien Président, dont la mémoire vénérée restera impérissable parmi nous.

C'est donc en capitaliste qu'elle va inaugurer l'année 1914, capitaliste bien modeste encore, mais aux ambitions immenses, à la mesure même de son amour du bien.

Sans doute, il est de circonstance de vous faire connaître les étapes parcourues pour arriver à ce résultat. Permettez-moi de vous les présenter rapidement, en raccourci :

En 1843, il y a exactement soixante-dix ans, notre Compagnie institue des concours d'architecture dont les sujets sont toujours en rapport étroit avec l'embellissement de la ville de Lyon.

En 1861, des concours d'archéologie, dont le but est de relever et de classer, pour l'avenir, les monuments lyonnais qui menacent de disparaître, quand ils se recommandent par leur caractère artistique

En 1885, grâce à la Société d'Enseignement professionnel du Rhône, dont l'action bienfaisante se développait avec une ampleur et une rapidité surprenantes, elle encourage, par des récompenses, la création de cours de dessin pour la menuiserie, pour la serrurerie, d'ornements au marteau, d'épures au cordeau, de résistance des matériaux, de coupe de pierre et de trait de charpente.

En 1900, la Société Académique, sur l'initiative de son président, Edouard Bissuel, organise des concours d'art décoratif et d'arts appliqués à l'industrie.

C'est un pas décisif vers une compréhension nouvelle de sa mission, car il ne s'agit plus de dessins théoriques, mais d'œuvres exécutées, en fer, en bois, en verre, en céramique, en tissu, etc.... Le champ d'action s'élargit à un tel point que, ne trouvant plus dans ses ressources les éléments suffisants pour récompenser les concurrents, elle fait appel au concours bienveillant du Conseil général du Rhône et de la Chambre de commerce.

Ainsi campée, au milieu de la cité ouvrière, au sein même des familles d'artisans, la Société Académique d'Architecture, encouragée par le succès, prend la vision plus nette de la tâche qu'elle a à remplir.

En effet, à côté de ces œuvres de jeunesse, par une association d'idées toute naturelle, n'a-t-elle pas le devoir de distinguer, parmi les vieux ouvriers, ceux qui ont été les plus laborieux et les plus utiles ?

Cette œuvre devait trouver un apôtre dans l'un de nos doyens, au cœur généreux, à l'esprit délié, que la belle carrière et un contact journalier avec tout le peuple du bâtiment prédestinaient à cet emploi : M. Claudius Porte présida, dès son origine, et préside encore la Commission des récompenses aux ouvriers du bâtiment. Sous son impulsion surgissent, tous les ans et de tous les côtés, de nombreux candidats à nos médailles. Le prix qu'ils y attachent nous prouve amplement combien juste fut l'idée de M. Porte et combien est profonde cette masse d'hommes d'élite qui sont les piliers de leur profession.

Que de braves gens, Mesdames et Messieurs, nous avons vu défiler à cette place, et avec quelle fierté ils viennent, accompagnés de leurs patrons, recevoir la modeste médaille qui, dans leur foyer, devient l'emblème de toute une vie d'honneur !

Entre temps, des confrères généreux qui portent les noms d'André, Benoit, Bissuel, Cahuzac, Coquet, Despierres, Journoud, Monvenoux, Pascalon, Pupier, Vernon, dotaient notre Compagnie de fondations pour récompenser les élèves des écoles municipales de dessin, de l'Ecole des Beaux-Arts, et surtout de l'Ecole régionale d'Architecture, cette tard-venue dont l'avènement avait été l'objet de tant de sollicitude et de tant d'espérances !

Nous en étions là de nos efforts et nous croyions avoir suffisamment rempli notre rôle d'initiateurs d'énergie, lorsqu'éclata la crise funeste de l'apprentissage. De tous côtés, c'étaient les mêmes plaintes, les mêmes désolations : « Le bâtiment se meurt ! le bâtiment est mort !!! » Et ces cris étaient poussés dans le

désert ! Personne ne se levait pour parer au simoun dévastateur ! L'édifice était menacé à la base... le recrutement ne se faisait plus !... De vagues Commissions parlementaires se promenaient de ville en ville, poursuivant une enquête où chacun donnait son avis, mais d'où il ne sortit rien, si ce n'est un volumineux rapport qui fut déposé sur le bureau de la Chambre des députés, et qui, bientôt, prit le chemin des oubliettes.

C'est alors que surgit l'un des nôtres, Laurent Cahuzac, qu'un long stage dans l'enseignement, un profond amour de la jeunesse, l'expérience du mal qui la minait, avaient initié, plus que quiconque, à la question. Fidèle à quelques idées directrices, il les fit partager à son vieil ami, notre collègue Desjardins. Et tous deux partirent en campagne pour grouper des adeptes et leur communiquer cet élan bien connu des belles âmes qui brûlent de se dévouer aux belles causes.

Après avoir poussé ses investigations du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, cette Commission improvisée dégagea d'un fatras d'idées contradictoires cette vérité bien simple, qui devait jaillir comme un éclair au milieu de la nuit : « Pour faire des apprentis, il n'y a que l'atelier patronal ! Que les patrons fassent eux-mêmes leurs apprentis ! »

Eh oui ! Cette vérité de La Palisse était à peu près complètement négligée. Sous l'influence de lois mal conçues, et aussi de mœurs nouvelles, tout rayonnement du foyer patronal s'était évanoui, comme celui d'une lampe qui s'éteint ! Il fallait donc remonter le courant de l'indifférence, refaire l'opinion... l'opinion des enfants, des parents et des patrons !

La Commission d'apprentissage entreprit cette tâche ardue et, pour arriver plus sûrement à ses fins, fit appel à ceux qui étaient les plus intéressés à la question : elle ouvrit ses rangs aux présidents de la Chambre syndicale des entrepreneurs, de l'ameublement, des Syndicats des maîtres-bronziers, maîtres-serruriers, maîtres-maçons, des peintres-plâtriers, aux délégués de tous les corps du bâtiment, et à tous ceux, enfin, qui, groupés ou isolés, savent marcher au canon lorsqu'un danger est menaçant.

Le moyen choisi fut le concours d'émulation, entre apprentis, divulgué avec le plus de retentissement possible, afin d'y intéresser le public.

Grâce au zèle d'un Jury composé d'ouvriers, de contremaîtres et de patrons, recrutés dans chacune des professions, ces concours ont fonctionné depuis 1910, attestant, chaque année, un plus grand nombre de candidats. C'est ainsi qu'en 1910, il fut distribué 64 récompenses pour 87 candidats ; en 1911, 129 récompenses pour 142 candidats ; en 1912, 146 récompenses pour 164 candidats ; en 1913, 177 récompenses pour 210 candidats.

Ce graphique ascendant est plein de promesses.

Nous nous en faisons gloire et nous en réjouissons, avec vous qui êtes les véritables intéressés.

Ensemble, nous remercierons, du fond du cœur, tous ceux qui nous ont aidés, encouragés et suivis.

Hommage donc à la Municipalité lyonnaise, dont la grosse subvention prouve assez quel intérêt, vital pour l'avenir de notre ville, elle attache à la question de l'apprentissage. M. le Maire de Lyon n'a-t-il pas été lui-même un éducateur amoureux de son art ? Ne nous a-t-il pas dit, ici même, en un langage émouvant, tout le prix qu'il attache à la possession d'un métier, le seul, le vrai bagage qui convienne à la jeunesse ?

Hommage au Conseil général du Rhône qui, depuis treize ans, n'a jamais manqué de nous témoigner son intérêt en subventionnant nos concours d'art décoratif ;

A la Chambre de commerce de Lyon, dont la sollicitude aux œuvres d'enseignement et la somptuosité s'accroissent, chaque année, par un supplément de subvention ;

A la Chambre syndicale des entrepreneurs de la ville de Lyon, qui, tout en s'intéressant à nos concours d'apprentissage, exerce une action décisive de propagande et de pénétration dans la masse profonde de son immense clientèle ;

A la Chambre syndicale de l'ameublement, qui, dès la première heure, a compris la portée de nos efforts et nous a présenté une phalange compacte et organisée de candidats ;

Aux Syndicats de la serrurerie, de la maçonnerie, des peintres-plâtriers, des maîtres-bronziers, à tous les groupements qui ont rivalisé de zèle, en nous prêtant leurs locaux et en mettant des matériaux à la disposition des apprentis ;

A la Société d'Enseignement professionnel du Rhône, dont l'amitié nous est précieuse à tant de titres. Par son enseignement théorique, parallèle à celui de l'atelier, c'est elle qui nous prépare et nous donne les meilleurs candidats.

A M. le député Berlie, qui, depuis longtemps, s'est préoccupé des questions économiques et s'est efforcé de faire prévaloir la saine doctrine dans les groupements syndicaux du Sud-Est, qu'il préside avec tant de clairvoyance.

Hommage, enfin, aux grandes institutions du Crédit Lyonnais, de la Compagnie du Gaz, des Forces motrices du Rhône, de l'imprimerie A. Rey, éditeur de *la Construction lyonnaise*, au Syndicat des architectes du Rhône, aux grands industriels de tout ordre, aux amis, connus et inconnus, qui nous ont aidés à recueillir

cette somme de plus de 5.000 francs que nous allons distribuer dans un instant.

Et c'est pour cela, Mesdames et Messieurs, que nous sommes réunis, dans ce décor éblouissant, aux accords de la fanfare harmonieuse des peintes-plâtriers. C'est une œuvre de paix et de concorde que nous célébrons. Chacun de nous y a son rôle et sa part de bénéfice.

Mais il n'y a pas de fête sans lendemain, et, demain, dites-vous bien que ce n'est pas fini !... Ne vous leurrez pas sur les résultats acquis. Un concours n'est que l'œuvre d'un jour, une étape sur une route longue à parcourir. Vous, jeunes gens, ne voyez dans ces récompenses qu'un encouragement à en mériter d'autres. La maîtrise ne s'obtient que par un long effort, et c'est l'effort qui façonne l'homme !

Et vous, patrons, déjà gagnés à notre cause, retenez de ce que vous voyez ici un enseignement qui doit prendre, dans vos consciences, le caractère impératif du devoir.

Dites-vous bien que vous tenez en vos mains les destinées de votre profession. Consentez les sacrifices nécessaires, faites des apprentis, et, comme le disait, l'année dernière, M. le député Berlie : « Ne comptez que sur vous-mêmes. C'est dans votre atelier qu'est le salut... et non pas ailleurs ! »

Quant à vous, parents, on ne vous demande qu'une chose bien simple : Confiez vos enfants à un bon patron de votre choix !... Méfiez-vous, pour eux, des gains trop précoces et des tentations que leur offrent des carrières trop faciles : certes, l'imagination d'un enfant, à peine sorti de l'école primaire, peut être flattée par la perspective d'endosser un bel uniforme de chasseur, aux couleurs voyantes, tout chamarré d'or ! Le travail exigé sera minime : il consistera à ouvrir la porte d'un grand magasin ou d'un hôtel, à faire manœuvrer un ascenseur, à demander une communication au téléphone... et, pour ce travail infime, il sera rémunéré, et souvent, même, il touchera des étrennes ! Et après ? Quand l'éphèbe sera devenu un homme et qu'il aura fait ce métier jusqu'à vingt ans, que saura-t-il ? A quoi sera-t-il bon ? Qui voudra de lui ? Il courra de porte en porte, de refus en refus, parce qu'il ne saura aucun métier. Et le voilà, comme malgré lui, jeté dans l'armée des déclassés. Et pourtant, c'était autrefois un brave enfant qui ne demandait qu'à bien faire... Mais il aura été mal dirigé... A qui la faute, si ce n'est aux parents ?

Ah ! Mesdames et Messieurs, quelle responsabilité ! Et, si c'était l'heure et le moment, quel développement pourrait prendre cet exemple ! Nous, qui aimons notre pays d'un amour ardent, nous ne lisons pas sans une profonde angoisse les statistiques effrayantes qui nous dévoilent le gaspillage de l'enfant : l'ignorance crasse de 25 pour 100 des conscrits ; la criminalité infantine, qui est directement proportionnelle à cette ignorance et qui s'accroît dans des proportions telles qu'il faut créer des tribunaux spéciaux pour juger cette légion de vauriens, alors que les pénitenciers sont insuffisants pour les contenir.

Eh bien ! n'est-ce pas une vérité économique évidente, un axiome impérieux, que le remède à ce lamentable état de choses est dans l'apprentissage ?

Excusez-moi, Mesdames et Messieurs, de cette diversion ; j'ai eu tort de l'aborder, car je prêche des convertis, et des convertis bien convertis, puisque vous êtes ici.

Et maintenant, permettez-moi, avant de céder la parole à nos hôtes d'honneur, de remercier, au nom de la Société Académique d'Architecture, toutes les personnalités qui ont bien voulu honorer cette fête de leur présence. Je ne les nommerai point, car vous les connaissez toutes. Elles sont populaires. Ne portent-elles pas sur leurs épaules un peu de cette parure précieuse faite de dévouement, de prévoyance, de solidarité et d'amour du bien qui font reconnaître le Lyonnais aux quatre coins du globe et rayonner le nom de notre cité parmi les plus grands et les plus respectés.

M. Pansu, président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs de bâtiment et de travaux publics de Lyon et de la Région, s'exprime ensuite en ces termes :

Mesdames et Messieurs,

C'est au nom de la Chambre syndicale des entrepreneurs de bâtiments et travaux publics de la ville de Lyon, en celui de la Chambre syndicale de l'ameublement, que je viens aujourd'hui rendre hommage à ceux qui, les premiers, ont compris la nécessité de favoriser l'apprentissage, et qui se sont employés à organiser et à faire prospérer cette œuvre indispensable pour assurer l'avenir de nos industries : je veux citer les bronziers, les serruriers, les charpentiers et l'ameublement.

La Société Académique d'Architecture, que je me réjouis de savoir tout récemment reconnue d'utilité publique, en voyant augmenter rapidement les difficultés qui, chaque jour, entravent l'exécution des travaux du bâtiment, a pensé qu'il était temps d'intervenir aussi, pour montrer toute l'étendue du mal et pour mieux encore chercher les moyens d'y porter remède. C'est avec d'autant plus de dévouement que le besoin était plus grand, qu'elle n'a pas hésité à entreprendre la tâche laborieuse qu'elle a bien voulu assumer en pareille circonstance, et si, aujourd'hui,

Mesdames et Messieurs, il vous est donné d'assister nombreux, pour la quatrième fois, à cette solennité, pour laquelle M. le Maire veut bien chaque année mettre cette magnifique salle à notre disposition, vous en serez reconnaissants à tous ceux qui attachent leur nom et qui apportent leur dévouement au développement de l'apprentissage et aux récompenses accordées aux contremaîtres et ouvriers du bâtiment.

Au nom de tous les groupements syndicaux, qui prennent part, eux aussi, dans la mesure de leurs moyens, à la lutte contre la crise de l'apprentissage, je me porte garant des sentiments de reconnaissance que j'exprime au Président de la Commission permanente de l'apprentissage, M. Cahuzac, ancien président de la Société Académique d'Architecture, et à tous ceux qui font partie de cette Commission ; permettez-moi d'y associer aussi les généreux donateurs qui s'intéressent à voir l'œuvre entreprise porter ses fruits, dans l'intérêt général du bien public.

Depuis un certain nombre d'années, la crise de l'apprentissage alarme tous ceux qui, clairvoyants pour l'avenir, envisagent les difficultés par lesquelles nous approchons du moment décisif où il faudra réagir d'une façon énergique et vigoureuse, et nous ne sommes pas très éloignés de l'époque où, dans toutes les corporations, dans toutes les industries, il y aura nécessité de régler l'apprentissage, le seul moyen propre à nous garantir contre la concurrence étrangère, qui chaque jour menace de nous submerger en réduisant nos efforts à néant.

Pour arriver à une solution prompte et efficace, nous avons aujourd'hui le suprême devoir d'adopter et de mettre en pratique quelques-uns des moyens qui ont été étudiés, et, ainsi que vous le savez, ils sont nombreux, les bonnes volontés ne sont pas moins nombreuses, et, dans l'intérêt de l'industrie nationale, il serait urgent de favoriser toutes ces bonnes volontés et tous ces moyens sans distinction d'origine.

Il serait bien trop long d'examiner ici tous les rapports qui ont été dressés à ce sujet ; je me bornerai à vous dire très sincèrement que l'apprentissage doit être fait à l'atelier, et sans qu'il en coûte rien à l'Etat ; l'effort doit être fait par les intéressés eux-mêmes, avec obligation d'y participer au prorata de l'importance de leur industrie.

Notre Chambre syndicale est disposée à déposer un rapport, dès qu'il lui serait demandé, au sujet d'un système assez simple pouvant être d'un fonctionnement immédiat, et apporter, nous le croyons, un remède à cette redoutable crise.

C'est avec confiance que nous devons envisager l'avenir ; tout découragement, toute hésitation ne ferait que retarder la guérison du mal qui nous opprime.

Les parents, de leur côté, doivent abandonner leurs préjugés et diriger leurs enfants vers des carrières manuelles, qui offrent des garanties beaucoup plus sérieuses que celles où souvent on les aiguille au plus grand préjudice de leurs intérêts matériels et moraux.

Tels sont les conseils que nous voudrions vous voir prendre en considération, pour le bien de vos fils, de vous-mêmes, et aussi pour la prospérité de notre beau pays.

M. Ed. Herriot, maire de Lyon, dont la présence est toujours vivement appréciée, adresse à son tour ses félicitations à la Société Académique, pour le bien qu'elle sait répandre autour d'elle et pour la part si grande qu'elle a su prendre dans le relèvement de l'apprentissage. Il prodigue aux jeunes gens et à leurs familles les conseils de son expérience, pour les encourager à devenir de parfaits ouvriers : il leur montre la noblesse du travail, du métier manuel, qui fait vraiment l'homme libre et indépendant ; il faut qu'un homme possède son métier à tel point que son labeur quotidien devienne pour lui un plaisir, qu'il puise en lui toutes les satisfactions et qu'il s'élève toujours plus haut dans la connaissance de ce métier. Il montre les merveilleux résultats obtenus en Belgique, par la création à Charleroi d'une Université du travail, qu'il a visitée, et d'où il a tiré des enseignements qu'il rêve de mettre à profit pour le perfectionnement des travailleurs lyonnais, afin d'arriver à en faire non seulement des spécialistes expérimentés, mais des ouvriers ayant une somme de connaissances générales leur permettant d'être les premiers des travailleurs du monde, et par le goût artistique qui caractérise les productions de notre pays, et par la qualité de leurs œuvres. Et, comme témoignage de l'intérêt et de la sollicitude qu'il porte à l'œuvre de la Société Académique, il lui propose de créer pour l'an prochain des bourses de voyage qui permettraient à ses lauréats d'aller à leur tour étudier de près le fonctionnement de l'Université du travail de Charleroi, d'où ils reviendraient animés d'un nouveau zèle

pour arriver à être les ouvriers de valeur que le généreux concours de la Société Académique les aide à devenir.

Lecture est ensuite donnée du palmarès par M. Bissuel pour les concours de la Société et les récompenses aux ouvriers du bâtiment, puis par M. Donneaud pour les concours d'apprentis et de l'enseignement professionnel. L'étendue de ce compte rendu nous oblige à reporter à notre prochain numéro la publication de la seconde partie de ce palmarès.

## PALMARÈS

### I. — Concours de la Société Académique d'Architecture.

ARCHITECTURE. — *Des Thermes à Lyon.* — 1<sup>er</sup> prix : *Médaille d'or*, une somme de 150 francs offerte par le Conseil général du Rhône et un ouvrage, don de M. le Ministre des Beaux-Arts. — M. Charles BOUILLARD, élève de l'Ecole des Beaux-Arts et de M. Rognat ; pas de 2<sup>e</sup> prix ; 3<sup>e</sup> prix : *Médaille de vermeil* et un ouvrage d'art, offert par le Ministre des Beaux-Arts. — M. Jean SAILLET, élève de MM. Sainte-Marie Perrin et Garnier ; 4<sup>e</sup> prix : *ex-æquo* : *Médaille d'argent*. — M. Edmond DUNIERE, élève de l'Ecole des Beaux-Arts ; M. Georges FAVROT, élève de l'Ecole des Beaux-Arts ; mentions : M. Joseph POULET, élève de l'Ecole des Beaux-Arts ; M. Etienne PONSARD, élève de l'Ecole des Beaux-Arts.

GRAND CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE. — *Le relevé complet de l'Hôtel de la Monnaie.* — 1<sup>er</sup> prix : *Médaille d'or*, une somme de 150 fr. offerte par la Chambre de commerce, et un volume de l'*Inventaire du vieux Lyon.* — M. Jean LIOGIER, élève de l'Ecole des Beaux-Arts ; 2<sup>e</sup> prix : *Médaille de vermeil*, une somme de 100 francs, offerte par le Conseil général, et un ouvrage d'art, don de M. le Ministre des Beaux-Arts — M. Charles DONNEAUD ; 3<sup>e</sup> prix *ex-æquo* : *Médaille d'argent*. — M. François GROS, élève de l'Ecole des Beaux-Arts ; M. Paul RONDELET, élève de l'Ecole des Beaux-Arts.

PETIT CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE. — *Relevés laissés à l'initiative des concurrents.* — 1<sup>er</sup> prix : *Médaille de vermeil* (fondation Monvenoux) — M. François GROS, élève de l'Ecole des Beaux-Arts ; 2<sup>e</sup> prix : *Médaille d'argent*. — M. Charles DONNEAUD, élève de l'Ecole des Beaux-Arts ; mentions : M. Pierre LABROSSE, élève de l'Ecole des Beaux-Arts ; M. Henri SILVESTRE, élève de l'Ecole des Beaux-Arts ; M. Paul RONDELET, élève de l'Ecole des Beaux-Arts.

CONCOURS D'ART DÉCORATIF ET INDUSTRIEL. — 1<sup>o</sup> *Composition graphique.* — *Un kiosque à musique.* — Pas de premier prix ; pas de 2<sup>e</sup> prix ; 3<sup>e</sup> prix : *Médaille de bronze*, 50 francs offerts par la Chambre de commerce. — Mlle Louise FAUCHER, élève des cours municipaux de dessin ; mentions : M. Pierre LABROSSE, élève de l'Ecole des Beaux-Arts ; M. Charles PIGUET, élève de l'Ecole des Beaux-Arts.

2<sup>o</sup> *COMPOSITION OUVRÉE.* — 1<sup>er</sup> prix : *Médaille de vermeil* (fondation Henri Despierre), 150 francs offerts par la Chambre de commerce et un ouvrage d'art. — M. Louis KLOPPER, chez MM. Calle et Bertrand ; 2<sup>e</sup> prix *ex-æquo* : *Médaille d'argent*, 100 francs offert à chacun par la Chambre de commerce. — M. Marius-Louis GUIFFRAY apprenti chez MM. Calle et Bertrand ; M. Antoine DESCHAMPS, apprenti chez MM. Calle et Bertrand ; 3<sup>e</sup> prix *ex-æquo* : *Médaille de bronze*, 50 francs offerts à chacun par M. Rey, directeur de la *Construction Lyonnaise*. — M. Roger FEUILLET, apprenti chez MM. Calle et Bertrand ; Mlle Adrienne PICARD ; mentions : M. Saturin GAILLE, ouvrier sculpteur chez M. Bornarel, marbrier ; Mlle Julienne-Jeanne TESTON élève de l'Ecole des Beaux-Arts.

### II. — Récompenses décernées aux élèves de l'Ecole régionale d'Architecture de Lyon et de l'Ecole nationale des Beaux-Arts.

*Médaille d'or* (fondation Nicolas Vernon), accordée à l'élève de l'Ecole régionale d'Architecture dont l'ensemble des études aura été le plus brillant. Décernée cette année, pour la première fois, à M. Jean-Marie REVoux.

*Médaille de vermeil* (fondation Bissuel), accordée chaque année à l'élève de l'Ecole des Beaux-Arts (section d'architecture) qui s'est fait le plus remarquer par son travail, ses progrès, sa moralité : M. Pierre LABROSSE.

*Médaille de vermeil* (fondation Pascalon), décernée à l'élève de 1<sup>re</sup> classe de l'Ecole régionale d'Architecture ayant obtenu le plus

grand nombre de valeurs dans l'année: M. Jules-Hippolyte VERLOT.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ARCHITECTES FRANÇAIS. Prix spécial : *Médaille d'argent* et un ouvrage d'art offert par M. le Ministre des Beaux-Arts. — M. J.-M. REVOUX (déjà nommé). — 2 *Médailles de bronze* : MM. VERLOT et MATHON

UNION ARCHITECTURALE — *Récompenses décernées à l'occasion du Concours de croquis*. — 1<sup>er</sup> prix : *Médaille de vermeil* et 20 francs. — M. Pierre LABROSSE (déjà nommé); 2<sup>e</sup> prix : *Médaille d'argent* et 20 francs. — M. Henri SILVESTRE; 3<sup>e</sup> prix : *Médaille d'argent* et 15 francs. — M. Charles DONNEAUD.

### III. — Médaille décernée par la Société Centrale des Architectes Français à un entrepreneur méritant.

M. Andrien HÉRAUD. Sur la proposition de la Société Académique d'Architecture de Lyon, la Société Centrale a voulu récompenser en M. Héraud les qualités de probité professionnelle manifestées pendant trente-cinq ans de métier et les connaissances techniques qui l'ont fait apprécier à sa valeur des Architectes lyonnais. (A suivre).

## BANQUET

Comme chaque année, à l'issue de la cérémonie, un banquet réunissait dans les Salons Maderni les membres de la Société Académique et leurs invités. Pour célébrer dignement l'heureux événement de la reconnaissance d'utilité publique, les architectes avaient tenu à se grouper en très grand nombre et à témoigner ainsi de leur étroite solidarité, non seulement dans leur carrière professionnelle, mais encore dans leur œuvre collective, maintenant consacré par les pouvoirs publics.

Les toasts suivants ont été prononcés.

M. CHOMEL, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHITECTURE.

Messieurs,

Nous voici à l'heure des toasts, heure souhaitée par les uns, redoutée par les autres, suivant le rôle qui leur échoit.

Pour ce qui me concerne, je dois avouer que je me lèverais avec plus d'appréhension, si je n'étais entouré, comme je le suis, de figures amies, n'ayant, somme toute, qu'un rôle facile à remplir, celui de ne pas oublier personne parmi tant d'hôtes qui se recommandent eux-mêmes par leurs mérites et leurs talents.

Nous sommes au second acte d'une pièce fort longue, qui a eu ses débuts dans la grande salle des fêtes de l'hôtel de ville, mise gracieusement à notre disposition par M. le Maire de Lyon, pour avoir son dévouement ici même, autour de cette table que nous eussions voulu plus somptueuse pour être plus digne de vous.

Là-bas, je vous ai souhaité la bienvenue et vous ai remerciés d'être venus. Ici, je vous remercie encore de nous avoir été fidèles jusqu'au bout.

Selon l'usage, je vais vous donner connaissance de quelques-unes des lettres reçues à l'occasion de cette fête.

Et d'abord, une lettre de M. Bernier, membre de l'Institut, président de la Société Centrale des Architectes; de M. Defrasse, président de la Société des Diplômés; de M. Fèvre, président de l'Association Provinciale des Architectes français; de M. Pascal, notre maître vénéré, membre de l'Institut, etc., etc., qui, tous, nous félicitent de notre reconnaissance d'utilité publique.

Quant à vous, Messieurs, permettez-moi de ne point vous nommer individuellement, mais de vous remercier en bloc du concours précieux, indispensable, déterminant que vous avez bien voulu donner à notre fête.

C'est à pleines mains que nous avons puisé dans vos poches, car nous n'avons été que les intermédiaires de vos générosités. Générosités qui nous ont permis de conduire là où elles en sont les œuvres multiples dont nous avons pris la charge et qui nous ont valu cette reconnaissance d'utilité publique dont nous sommes si fiers aujourd'hui et que nous attendions avec impatience depuis si longtemps. Et, à ce propos, nous devons, tout d'abord, rendre hommage à la mémoire de notre vénéré ancien président, Etienne Journoud, qui nous a laissé un legs important, dans le but d'obtenir des pouvoirs publics cette capacité civile qui nous manquait, et ensuite au Bureau qui nous a précédés au pouvoir, à la tête duquel étaient MM. Rogniat et Giroud, président et vice-président, qui ont entrepris et poursuivi les démarches qui ont abouti au succès désiré.

Ainsi parée de cette robe virginale, notre Société va partir pour des destinées nouvelles, mais ne croyez pas que vous soyez quittés envers elle. Elle tient à votre amitié et, plus que jamais, elle aura besoin de vous pour ses œuvres toujours grandissantes.

En vous associant d'une façon si intime à notre fête des récompenses, vous avez pu juger, Messieurs, du rôle social de l'architecte, de son effort à pénétrer l'âme populaire, à provoquer des énergies et à les récompenser.

C'est là un côté de notre personnalité que nous ne négligeons pas et que nous n'avons pas la modestie de cacher!... Mais ce n'est qu'un côté. Permettez-moi de vous montrer, ce soir, l'autre face de l'architecte, celle de l'artiste, de l'homme d'imagination, tourmenté par le désir de créer des formes nouvelles, de plier la matière suivant les caprices de sa conception, celui qui, comme l'orfèvre, aime à brasser de la belle pierre, le maître de l'œuvre enfin, qui commande à tous les autres arts pour les coordonner et les discipliner vers un but unique, qui est le chef-d'œuvre.

Eh bien! Messieurs, cet homme d'imagination, qu'un élan impétueux porte vers un idéal supérieur, toujours prêt à s'asseoir au banquet des dieux, subit, comme les autres hommes, les conséquences de phénomènes économiques qu'il n'a pas créés, de lois qu'il n'a pas votées, et, souvent, la barque qui le porte ressemble plutôt à un radeau de fortune qu'à l'esquif léger poussé sur l'océan de la fantaisie par les quatre vents de l'esprit. En ce moment, le radeau de l'architecte lyonnais est en train de s'enliser dans une matière noirâtre, fade, insipide, sans saveur et sans beauté, qui s'appelle le pisé de mâchefer. Il s'y enfonce jusqu'au cou, et bientôt, la vague de mâchefer passera sur sa tête, ensevelissant au passage tout ce qui reste de nos traditions de belle construction!

N'avons-nous pas vu des quartiers entiers de notre ville se construire en mâchefer, et jusqu'à des monuments publics et des églises, au plus grand détriment de la beauté de notre ville?

Et pourtant, la magnificence de ses fleuves, l'élégance de ses collines nous offrent les plus belles perspectives qu'on puisse rêver pour asseoir de belles constructions! Et la rage nous monte du cœur au cerveau quand nous songeons, nous autres, architectes, qu'à nos portes s'exploitent les plus belles carrières de France, les plus abondantes et les plus variées, et que, privées de notre marché, ces carrières ont cherché d'autres débouchés et nous passent sous le nez! C'est pourquoi, Messieurs, mes confrères ne me blâmeront pas si, ayant à notre table un confrère qui représente le Maire de Lyon, qui a déjà fait tant d'efforts pour réveiller la construction, et vous tous, Messieurs, qui détenez une parcelle l'influence et d'autorité, nous vous supplions de joindre vos efforts aux nôtres pour nous aider à déchirer cette camisole de force qui nous emprisonne sous le nom de taxe de remplacement et de chercher le moyen de laisser entrer en franchise cette belle pierre de taille hors de laquelle il n'y a pas de salut pour l'architecte.

Comme les pauvres gens, à certains jours de fête, nous vous présentons cette page de notre cahier de revendications. L'année prochaine, nous vous en présenterons d'autres. En attendant, je bois à votre santé, Messieurs, au succès de nos efforts communs pour la gloire et la prospérité de notre belle ville de Lyon.

M. VILBŒUF, REPRÉSENTANT LE MAIRE DE LYON.

Au nom de la Municipalité, M. Vilbœuf exprime ses remerciements à la Société Académique pour la façon pratique avec laquelle elle remplit son devoir social; mais il ne voudrait pas qu'elle en attribue une valeur trop considérable à ceux qui lui apportent leur concours financier.

A côté de ce qu'elle accomplit elle-même, qu'ont fait les donateurs? Un geste. Entre l'effort constant que vous avez apporté, dit-il, et ce que nous avons fait, la différence est grande: le geste, c'est bien, votre œuvre est beaucoup mieux.

Ce qu'il admire, c'est que la Société ait su grouper des intérêts tout à fait divers.

Il rend hommage en même temps au sacrifice que s'imposent la Chambre syndicale des Entrepreneurs, en dotant de médailles les bons et fidèles ouvriers, ainsi que plusieurs de ses membres, en mettant leurs ateliers ou chantiers à la disposition des concours d'apprentis.

Reprenant la promesse du Maire de créer des bourses de voyage pour que les lauréats de la Société Académique puissent aller s'instruire à l'Université du travail de Charleroi, il fonde le plus grand espoir sur les résultats de cet effort commun, puisque la Municipalité est assurée du concours de la Société Académique, et il boit à l'union de la Société et de la Municipalité pour la formation des ouvriers d'art dont pourra s'enorgueillir la ville de Lyon.

M. LE SÉNATEUR CAZENEUVE, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU RHONE.

Le Conseil général se fait honneur de seconder l'œuvre de la Société Académique pour stimuler les talents naissants et pour récompenser le travail loyal et soutenu des vieux ouvriers; mais son Président s'est rendu compte avec regret que le chiffre de la subvention n'a pas changé, alors que le nombre des prix et récompenses va toujours en augmentant; mais la portée sociale de la Société Académique est d'un trop haut intérêt pour qu'il n'ait pas le plus vif désir et l'espoir de trouver une occasion d'augmen-

ter la trop modeste contribution que lui apporte le Conseil général.

Vous êtes de votre temps, continue l'orateur, et vous savez tout ensemble ne pas renier le passé et préparer l'avenir ; des efforts collectifs naît le progrès ; vous en êtes les artisans, c'est une raison pour que, de tout cœur, je lève mon verre à votre prospérité et à vos succès. Vous êtes l'honneur de la cité ; la profession d'architecte réclame chaque jour une instruction plus solide, des connaissances plus étendues ; n'oubliez pas les traditions d'art qui sont la gloire de notre génie français ; l'école lyonnaise se doit d'être à l'avant-garde dans les manifestations de votre profession : vous personifiez l'architecte d'aujourd'hui, qui doit être en même temps un grand artiste et un grand ingénieur et vous contribuez à jeter sur notre cité un éclat qui ne finira pas.

M. ENNEMOND MOREL, VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.

M. le Président de la Chambre de commerce, empêché de se rendre à votre invitation, m'a procuré une grande satisfaction en me déléguant à sa place ; je représente ici une de ces vieilles amitiés auxquelles M. le président Chomel a dit qu'il tenait à se cramponner. Parmi les invitations auxquelles nous avons à répondre, j'ai une tendance à faire arriver mon tour pour celles qui me donnent occasion de me trouver dans un milieu comme le vôtre, où un peu d'art se mêle aux questions positives.

La tâche est parfois quelque peu austère à la Chambre de commerce, qui doit étudier les problèmes économiques, les questions de transports, de douane, de législation ; aussi je considère comme une bonne fortune quand mes fonctions me procurent l'occasion de me trouver dans une Assemblée où l'art tient une si large place ; il me semble que j'entre dans une oasis et je ne vous cache pas que je préfère l'architecture à la voirie et le Parthénon à une cheminée d'usine.

Votre profession nous procure le décor extérieur dans lequel nous nous mouvons, l'agrément et le confortable intérieur dans lequel nous vivons ; elle nous intéresse donc tous.

C'est pourquoi je lève mon verre à la santé de cette vénérable et intéressante Société Académique d'Architecture.

M. CHARBONNIER, DÉLÉGUÉ DE L'UNION DES CHAMBRES SYNDICALES.

Messieurs, l'honneur d'être ce soir votre hôte ne m'est point échu par mes fonctions ; je le dois seulement à ce que le Président de l'Union des Chambres syndicales, dont je vous exprime les regrets, a été retenu par une indisposition. L'Union des Chambres syndicales, que je représente, n'a guère qu'un point commun avec votre Société, c'est qu'elle comprend la Chambre syndicale des entrepreneurs, qui sont vos collaborateurs immédiats. C'est entre nous un lien suffisant pour que je prenne un vif intérêt à ce qui vous touche et pour que je lève mon verre à tous les efforts que vous faites pour rendre notre ville de Lyon, déjà si belle, plus belle encore.

M. PAUL GUÉNEAU, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL.

Messieurs, si j'avais de la voix, je serais tenté de vous fredonner un couplet d'une chanson qui date de 1830, époque de votre fondation : la chanson du *Petit Ebéniste*, dont le refrain était :

*Il est charmant de voir autour de cette table  
Des architectes, des scieurs de long et des ébénistes,  
Des entrepreneurs de bâtisse ;  
Que c'est comme un bouquet de fleurs :  
En chœur !!*

Mais vous seriez tentés de croire que la chaleur communicative des conversations, et peut-être aussi celle des vins généreux que vous nous avez servis, m'ont mis un peu en gaieté ; et puis ! ce ne serait pas sérieux pour un président.

Je me contenterai donc de vous remercier très sincèrement de nous avoir conviés, M. Grand-Conseil et moi, à assister à votre belle fête, de nous avoir fourni ainsi l'occasion d'applaudir à vos succès, et de me permettre de vous dire tout le plaisir que j'éprouve à me trouver au milieu de vous, plaisir doublé ce soir par celui de rencontrer à votre tête mon excellent ami Augustin Chomel.

La Société Académique d'Architecture a le privilège de grouper, de réunir des hommes de talent, des hommes de cœur. J'ai salué, il y a quelques années, comme président, l'entraînant, le sympathique M. Cahuzac ; l'année dernière, c'était le tour de mon collègue Rogniat, qui flirte à la fois avec la Société Académique d'Architecture et avec celle des Beaux-Arts.

Aujourd'hui, j'ai la très vive satisfaction de vous féliciter, Messieurs, d'avoir fait choix d'un homme aussi parfait, aussi complet que M. le président Chomel.

En l'écoutant, tantôt, faire l'apologie de votre Société, nous dire, avec une délicate et grande élévation de pensée, comment on peut,

sur le chantier et par l'étude, rehausser le niveau moral de l'ouvrier, rendre son travail plus intelligent et plus lucratif, augmenter sa valeur intellectuelle et manuelle j'ai compris, Messieurs, que votre Société méritait, une fois de plus, son beau titre d'Académique.

La Société d'Enseignement professionnel, que j'ai l'honneur de représenter auprès de vous, est une de vos alliées de la première heure : dès 1864, année de sa fondation, elle créait sous votre égide quatre cours destinés aux industries se rattachant à l'art de bâtir : un cours de dessin pour les serruriers, deux cours de dessin pour les menuisiers, installés à l'Ecole Centrale, et un cours de pratique des chantiers, installé à l'ancien Hôtel des Monnaies, actuellement l'Ecole de commerce.

Une bonne part du mérite de ces créations, de ce rapprochement, revient sans doute à la présence d'un architecte éminent, Gaspard André, et d'un ingénieur non moins éminent, Félix Mangini, créateur des logements économiques. Depuis, Messieurs, il y a toujours eu des architectes dans notre Conseil d'administration ; et je puis ajouter qu'ils comptent parmi nos meilleurs collaborateurs. Nos deux groupements se sont développés ensemble, et, cette année, sur 207 cours que notre Société fait professer, 14 d'entre eux sont exclusivement réservés aux industries se rattachant au bâtiment : le bois, le fer, le zinc, le plomb, le bronze, la pierre, le plâtre, tout y est représenté ; indépendamment des nombreux cours d'enseignement général qui préparent plus ou moins directement à chacune des professions intéressant votre vaste corporation. Ce sont là, Messieurs, autant de points de contact qui nous lient étroitement les uns et les autres.

Cette intéressante collaboration, les résultats pratiques qui en sont résultés, je suis heureux et fier de les rappeler et de les affirmer en présence de M. le Président du Conseil général, qui nous a donné tant de preuves de l'intérêt qu'il porte aux œuvres d'initiative privée, dont le but est l'éducation des apprentis et la formation des bons ouvriers. Grâce à nos efforts combinés, la construction lyonnaise est devenue une puissance ; elle jouit dans notre ville d'une autorité considérable qui se manifeste par une grande diversité de travaux, justifiant aux yeux de tous sa prospérité.

Messieurs, en matière économique, les années se suivent et souvent ne se ressemblent pas : la crise immobilière qui sévissait jadis sur les propriétaires s'est abattue cette année sur les malheureux locataires avec une intensité effroyable ; aussi, nous vous demandons instamment, Messieurs, de bâtir beaucoup, de faire des immeubles de rapport, des immeubles de luxe, afin que bientôt nous voyions se rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande.

Souhaitons que des considérations fiscales ne détournent pas des propriétés immobilières une part des capitaux français et surtout des capitaux lyonnais ; souhaitons que l'automobile, le goût des voyages et des sports ne diminuent pas le nombre des partisans de la maison familiale ; que l'attrait du foyer continue à s'exercer aussi bien chez les gens riches que chez les artisans, les uns et les autres venant s'y reposer des tracas de la vie quotidienne, et que chacun conserve l'amour du « home » chaud et confortable qui groupe tout ce qu'il y a de plus attachant en ce monde, la Famille.

Messieurs, à défaut de la maison paternelle, qui garde en elle tant de souvenirs, si chacun avait à soi une maison, voire même une chaumière, fût-elle aux Charpennes ou sur le coteau des Chartreux, il y aurait moins de critiques, moins d'envie, moins d'amertume, moins d'âpreté, et le monde serait meilleur.

Il est donc tout naturel, Messieurs, d'admirer votre action, d'applaudir à vos initiatives et à vos succès. Votre Société, après quatre-vingt-trois ans d'existence, n'a pas vieilli ; elle n'est pas bâtie sur le sable ; elle n'est pas en ciment armé ; elle est de bonne et belle pierre et fondée sur le roc. Au nom de la Société d'Enseignement professionnel du Rhône, je vais des vœux pour sa constante prospérité.

En terminant, Messieurs, je vous invite à lever avec moi votre verre à la santé de votre excellent, de votre très distingué Président, mon vieil ami Chomel.

M. PANSU, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES ENTREPRENEURS.

Monsieur le Président, Messieurs,

La Société Académique d'Architecture, qui préside chaque année avec tant d'autorité la cérémonie de la distribution des récompenses qu'elle accorde dans le but d'encourager les arts et l'apprentissage, mérite la reconnaissance de ceux qui s'intéressent à l'accroissement de la prospérité de notre pays.

C'est avec le plus grand plaisir que la Chambre syndicale des Entrepreneurs, que j'ai l'honneur de représenter, vous apporte l'hommage de toute sa reconnaissance pour l'œuvre dont vous avez bien voulu assumer la haute direction, et j'ai la conviction que cette œuvre portera ses fruits, pour le bien de l'entreprise du bâtiment.

A l'issue de la belle manifestation d'aujourd'hui, il est de tradition dans votre Société de vous réunir et de recevoir à votre table

tous vos invités, avec tant d'amabilité que je me plais à reconnaître le désir que vous avez d'entretenir avec notre Syndicat des relations cordiales. Aussi, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous remercier de votre très gracieuse invitation et de vous donner l'assurance qu'il m'a été très agréable de l'accepter, et j'en profite pour vous témoigner que nous avons appris avec beaucoup de plaisir que votre Société venait d'être reconnue d'utilité publique et que nous partageons votre joie.

J'abuserai de cette circonstance pour vous renouveler le vœu que depuis trois ans je sollicite de vous voir prendre en considération, dès que le moment en sera venu : je ne doute pas que, pour marquer mon passage à la présidence de notre Chambre syndicale, à laquelle j'ai apporté peut-être assez imparfaitement le concours de ma bonne volonté, vous me fassiez le plaisir d'accueillir avec bienveillance la nouvelle série de prix. Dans quelques jours, j'aurai l'honneur de vous la remettre, vue et rectifiée par les géomètres auxquels vous avez donné confiance, pour débarrasser notre projet de la discussion des questions d'interprétation, qui étaient plus spécialement du ressort de leur compétence.

Ce travail considérable a duré plus qu'il ne nous était possible de l'envisager, c'est la seule raison du retard que nous avons apporté à vous le remettre.

Nous aurions cependant désiré le voir figurer à l'Exposition de Lyon 1914, et nous avons encore l'espoir que, lorsque vous verrez les modifications que nous avons acceptées pour la bonne interprétation et la clarté des articles qui composent cette série, vous trouverez que ce travail mérite particulièrement votre attention, et je suis certain — c'est l'avis de plusieurs d'entre vous, Messieurs — que vous le sanctionneriez suffisamment à temps pour que nous puissions dire avec un légitime orgueil que la collaboration que nous vous apportons n'est plus un vain mot et a trouvé son application dans une œuvre que nous considérons nécessaire et même morale au premier chef, car, par les temps que nous traversons, vous ne trouverez pas, j'en suis sûr, les mêmes objections que quelques-uns d'entre vous, Messieurs, me faisaient pressentir.

Nous sommes à une période d'augmentation du produit, de la main-d'œuvre que rien ne peut arrêter ; il faut que nous trouvions compensation par une élévation des prix de nos travaux si vous désirez voir ne pas abandonner les métiers du bâtiment par ceux qui sont à même de vous apporter les sérieuses connaissances de leur métier pour assumer les responsabilités qui pèsent chaque jour plus nombreuses sur le monde des architectes et des entrepreneurs.

J'ajouterais que les prix des séries importent peu, s'ils sont établis d'une façon proportionnelle entre eux, estimant que la concurrence sera toujours assez vaste pour qu'ils soient ramenés par les rabais à leur juste valeur.

Je n'entrerai pas dans des considérations plus détaillées, estimant que l'occasion se montrera sous peu pour trancher définitivement cette question, et c'est avec l'espoir que notre Chambre syndicale pourra fêter l'année prochaine la mise en vigueur de la nouvelle série de prix que je lève mon verre à la santé de M. Chomel, votre distingué Président, à la vôtre, Messieurs, et au développement des relations réciproques entre notre Chambre syndicale et la Société Académique d'Architecture.

M. O. THÉODORE, ADMINISTRATEUR DE la Construction Lyonnaise.

Bien que je n'aie pas la pensée de prétendre au physique avantageux de Tartarin, je me trouve un peu dans la situation où le mettait la lutte que se livraient en lui Tartarin-Sancho et Tartarin-Quichotte : si j'écoutais les sages conseils de la raison, je garderais le silence, et nul d'entre vous n'aurait à le regretter ; mais j'ai le devoir, Monsieur le Président, de vous remercier des attentions flatteuses que vous avez pour la Construction Lyonnaise.

Si nous parvenons à répondre à ce que votre corporation peut attendre d'une publication professionnelle qui lui est entièrement dévouée, c'est que nous avons au cœur un amour égal pour l'art et pour la cité.

Dans la modeste sphère où nous avons à nous occuper des transformations de la ville et du rôle qui vous y revient, nous n'avons jamais eu pour guide que le désir d'être utiles et d'apporter quelques vues désintéressées d'une réalisation profitable à l'amélioration de la cité et à la prospérité de votre profession.

Il faut bien d'ailleurs avoir de tels sentiments pour triompher des difficultés que rencontre le rédacteur en chef d'une publication s'occupant d'œuvres architecturales. Votre caractéristique, Messieurs, après le talent, c'est la modestie : et, trop souvent, parce que vous estimez que l'œuvre de tel de vos confrères mérite mieux que la vôtre d'être publiée, vous nous privez d'une documentation intéressante. Aussi, pour obtenir communication de plans et descriptions, ou seulement l'autorisation de reproduire vos œuvres, aurais-je souvent besoin des ressources d'une véritable diplomatie : je pourrais presque dire qu'il faut la croix et la bannière. La bannière, passe encore : l'art Lyonnais si réputé

de la broderie pourrait nous la fournir ; mais, à mon avis, ce ne serait point une récompense suffisante. Pour la croix, quand nous vous en jugeons dignes, il n'est malheureusement pas en notre pouvoir de vous la décerner.

Et pourtant, est-il plus utile profession que celle d'architecte, sans qui nous ne connaîtrions ni les douceurs du confortable que vous donnez à nos demeures, ni les splendeurs artistiques qui rayonnent sur les glorieux monuments que vous doit notre belle France.

Mais quand un architecte reçoit la croix — l'un des vôtres récemment disparu en était une preuve — c'est comme fonctionnaire. Or, si nous nous plaisons à reconnaître chez ceux d'entre vous qui appartiennent à l'Administration les plus réelles qualités de l'architecte, beaucoup d'architectes de talent ne sont pas fonctionnaires... et sont oubliés dans la distribution des distinctions honorifiques ; ils préfèrent — et c'est pour eux un beau titre de gloire — la belle indépendance favorable au développement des conceptions artistiques et à l'épanouissement de l'idéal rêvé.

Du reste, au lieu de rechercher les satisfactions personnelles, vous avez poursuivi un but plus élevé : dans la reconnaissance d'utilité publique de votre Société, vous trouvez tous une récompense morale qui vous suffit. Il en est cependant d'autres, également légitimes, qu'il nous est bien permis de souhaiter à chacun d'entre vous, et que nous serons toujours joyeux d'enregistrer :

Pour ceux dont les fils ont embrassé la carrière paternelle, nous saluons ici les premiers succès et souhaitons qu'ils suivent glorieusement vos traces ;

Pour vous tous, Messieurs, d'intéressants et fructueux travaux, qui vous méritent l'estime et la reconnaissance de vos contemporains, et que, plus tard, la postérité révère à son tour vos noms en admirant les belles œuvres que vous lui aurez léguées.

C'est à la réalisation de ces vœux sincères, au développement glorieux de la Société Académique d'Architecture, à la santé de votre Président et de vous tous, Messieurs, que je lève de tout cœur mon verre !

M. DESVIGNES, PRÉSIDENT DE L'UNION ARCHITECTURALE.

Messieurs,

Je vous remercie de l'honneur que vous faites à l'Union Architecturale en me conviant à votre fête annuelle ; nous sommes extrêmement sensibles à cette marque de sympathie et à la sollicitude que vous voulez bien nous témoigner en toutes circonstances.

Nous avons appris avec la plus grande satisfaction que la Société Académique d'Architecture venait d'être reconnue d'utilité publique : c'est la reconnaissance officielle des nombreux services rendus par votre Académie depuis sa fondation.

Nous devons à l'obligeance de vos éminents collègues, MM. Meyson, Rogniat et de Monclos, d'avoir pu visiter les travaux de restauration de l'hôtel de ville, le nouveau lycée de garçons et un hôtel privé ; ces visites ont été d'excellentes leçons, appréciées de nous tous comme il convient ; j'en remercie encore ces Messieurs.

Le Bureau sortant de l'Union s'est efforcé de continuer les bonnes traditions que nous ont laissées nos aînés, nous avons essayé de nous rendre utiles à notre profession en organisant chaque année un concours de croquis ; c'est une manière de suivre modestement les traces de notre illustre aîné ; le concours de cette année a été doté de plusieurs médailles dont deux sont dues à votre générosité ; je vous remercie, Messieurs, des encouragements et des conseils que vous nous avez donnés en cette circonstance.

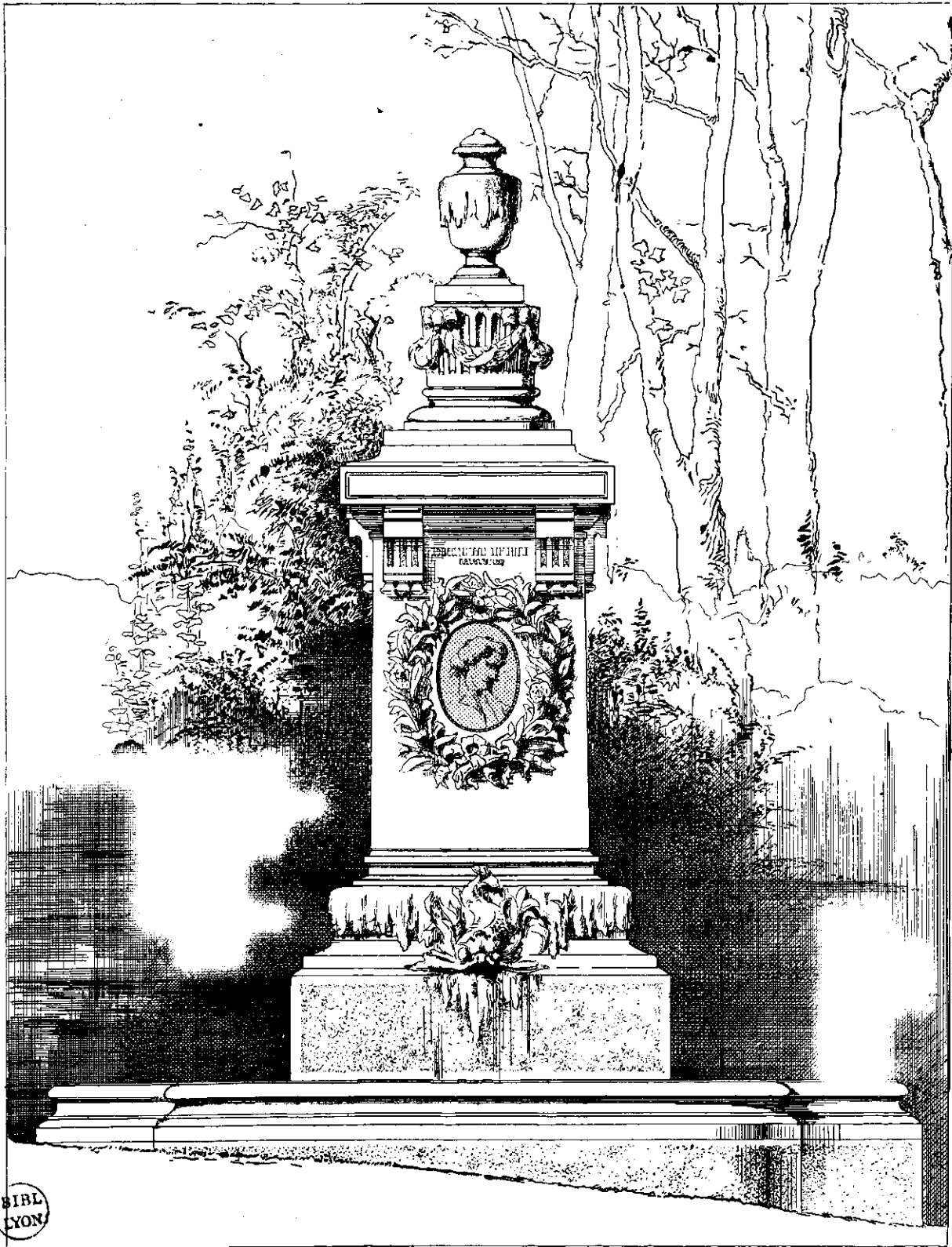
Messieurs, au nom de mes collègues de l'Union et en mon nom, permettez-moi de lever mon verre à la santé de votre cher Président, à la vôtre, Messieurs, et à la prospérité toujours grandissante de la Société Académique d'Architecture.

M. MARTIAL PAUFIQUE, MEMBRE DE LA COMMISSION PERMANENTE D'APPRENTISSAGE.

Messieurs, puisque votre Président m'oblige à me lever, j'obéis ; mais je me demande à quel titre ; est-ce que vous désirez avoir une indigestion ? Dois-je appliquer la formule *similia similibus*, ou bien est-ce pour traiter *contraria contrariis* ? Si c'est au titre d'ami, je le revendique énergiquement, car je reste toujours des vôtres par le cœur.

Je ne saurais oublier que, ne venant plus chez vous au titre de la Chambre de commerce, je participe encore de votre action comme membre de la Commission permanente d'apprentissage : j'ai satisfaction à me mêler à ses travaux, car j'estime que chacun doit à son pays le meilleur de son cœur, surtout quand il s'agit de tirer le pays d'une crise, et c'est le cas.

Je vous remercie de m'avoir associé à cette grande œuvre de la rénovation de l'apprentissage. Aussi c'est au succès de l'apprentissage que je lève mon verre, ainsi qu'à vous, mon cher Président, et à vous tous, Messieurs.



MONUMENT A PHILIPPE DE LASALLE

Architecte : M. F. FRANÇON, à Lyon.

[The main body of the page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the paper.]

R  
t  
a  
i  
t  
v  
s  
H  
c  
t  
L  
a  
c  
r  
r  
l  
c  
i  
d  
c  
H  
c  
I  
c  
s  
f  
l  
d  
e  
c  
A  
d  
R  
tr  
fr  
co  
m  
r  
a  
ri  
p  
L  
fu  
se  
ra  
co  
si  
d  
se  
d'  
te  
d'  
oi

## Le Monument

## PHILIPPE DE LASALLE

Dans quelques semaines sera inauguré le monument élevé à la mémoire de Philippe de Lasalle, par les soins d'un Comité formé de fabricants de soieries et de dessinateurs. Ce monument sera le tardif hommage de la Soierie lyonnaise à l'artiste le plus parfait qu'elle ait produit, au citoyen bienfaisant qui, après avoir consacré sa vie entière au perfectionnement et à la gloire de la plus belle industrie de notre ville, voulut que ses œuvres servissent, après sa mort, à l'enrichissement de tous.

Philippe de Lasalle naquit à Seyssel (Ain), le 23 septembre 1723. Il vint tout jeune à Lyon, étudia les premiers principes du dessin chez Sarrabat, peintre renommé, puis se rendit à Paris parfaire son éducation artistique chez les décorateurs des Gobelins. Ce fut le hasard d'un voyage projeté en Italie qui le ramena à Lyon. La Fabrique lyonnaise était alors à son apogée. Ses merveilleux tissus aux splendides décors d'or, d'argent et de soie faisaient l'admiration du monde entier. Philippe de Lasalle comprit bien vite le parti magnifique que son talent pouvait tirer de la richesse de ces matériaux. Ses premiers ouvrages en cet art nouveau pour lui furent des œuvres de maître, bientôt suivies de véritables chefs-d'œuvre. La liste en serait trop longue à énumérer ; il est d'ailleurs facile d'en admirer la collection dans ce splendide musée des tissus que la munificence de la Chambre de commerce a édifié comme un monument à la gloire de la Fabrique lyonnaise.

L'art de Philippe de Lasalle présente des caractères spéciaux qui le distinguent à première vue, pour tout esprit quelque peu averti. Sa manière se rapproche de celle des décorateurs des Gobelins de la bonne époque ; elle est à la fois simple et grandiose. La science et la richesse de sa composition, la franchise de son dessin en même temps que le judicieux emploi des matières font de lui un véritable maître, le maître de la décoration textile. D'ailleurs, chacune de ses œuvres est aujourd'hui connue et cataloguée, à l'égal des tableaux de maître.

\*\*

La plus célèbre est la tenture de la chambre de Marie-Antoinette à Fontainebleau. Sur un fond de satin blanc, le décor se développe en grands compartiments, formés par des roseaux et des branches de lauriers brochés en chenille et traités en tons francs. Quelques bouquets et guirlandes de fleurs viennent rompre la sécheresse et la symétrie de ces compartiments, au centre desquels s'enlèvent en vigueur des motifs dans la note du XVIII<sup>e</sup> siècle : tambourins, pipeaux rustiques et cage d'oiseau, perdrix et ses petits au pied d'un arbuste, fine colonnade d'un temple d'amour et paniers fleuris, etc. L'exécution de cette œuvre merveilleuse demanda plus de vingt années de travail. Commandée par la Ville de Lyon pour être offerte à la reine Marie-Antoinette, elle ne fut achevée que dans les premières années de l'Empire et servit, en 1806, à décorer la chambre de parade de l'impératrice Joséphine, au palais de Fontainebleau.

Les tentures dites *au faisán* et *aux perdrix* sont aussi très connues. La première fut exécutée pour la Cour de Russie : sur un fond de satin crème, deux sujets alternent dans un décor de treillages fleuris ; l'un se compose d'un faisán doré se dressant devant un mur de verdure vu en perspective, et d'un cygne nageant au premier plan ; l'autre d'un paon et de deux canards traités de façon semblable.

La tenture *aux perdrix*, d'une composition plus simple et d'un effet plus décoratif encore, montre des groupes de ces oiseaux au pied de touffes fleuries ; traités en touches fran-

ches, ces groupes sont reliés par des guirlandes de fleurs et d'épis d'une exécution très sobre.

Philippe de Lasalle exécuta aussi plusieurs portraits merveilleux ; l'un, celui de l'impératrice de Russie, la grande Catherine, dont le profil de médaille se détachant en camaïeu sur un fond vert dans un encadrement de fleurs polychromes, peut être considéré comme le chef-d'œuvre du genre.

\*\*

L'influence de Philippe de Lasalle sur ses contemporains fut considérable et, aujourd'hui encore, ses œuvres sont couramment reproduites par nos fabricants de tissus d'ameublement.

Philippe de Lasalle fut non seulement un prestigieux dessinateur, mais encore un inventeur ingénieux, auquel notre industrie est redevable de nombreux perfectionnements.

Après avoir connu des jours de gloire, après avoir été un des commensaux de Voltaire à Ferney, notre grand artiste lyonnais, ruiné par le siège de Lyon, mourut misérable, le 28 février 1805, dans un local du Palais Saint-Pierre, où il était hospitalisé par la Municipalité.

Il légua à la Ville ses collections d'échantillons, dont il n'avait jamais voulu se séparer, et ses dernières inventions mécaniques, un four et un moulin propres à ouvrir les soies et présentant, en plus d'une perfection inconnue à cette époque, une économie de 20 pour 100. Quelques mois après sa mort, la Commission administrative du Conservatoire des Arts fit placer, dans le grand escalier du Palais Saint-Pierre, une inscription rappelant sa mémoire.

Cette inscription disparut lors d'une réfection du Palais.

\*\*

Il y a trois ans, quelques dessinateurs songèrent à réédifier cet hommage à leur ancêtre. Ils reçurent les encouragements de la Municipalité et de la Chambre de commerce. Plusieurs fabricants se joignirent à eux ; l'idée de glorifier le grand artiste lyonnais prospéra, et voilà la genèse du monument qui s'élèvera bientôt dans le Jardin du Séminaire, au cœur même du quartier de la Fabrique.

Ce monument, exécuté par l'habile architecte M. Félix Françon, d'après les croquis de quelques dessinateurs pour la soierie, est d'un pur style Louis XVI. Devant un soubassement en pierre de Villebois, s'étale un bassin arrondi selon une courbe à trois centres. Le corps principal est un fût sur plan carré en pierre de Comblanchien. Sur la face principale, un médaillon de bronze, entouré d'une couronne sculptée dans la masse même du fût, reproduit les traits de Ph. de Lasalle. Le dessin de cette couronne est tiré d'une des œuvres du maître, la célèbre tenture de la chambre de Marie-Antoinette. Sur les deux côtés, des plaques de métal patiné, modelées à faible relief, représentent deux autres œuvres de l'artiste : le panneau des *Faisans* et celui des *Perdrix*. Le fût et le soubassement sont reliés par un bandeau en stactites, sur lequel s'enlève, au milieu des roseaux, un dauphin crachant l'eau du bassin. Le monument est surmonté d'un vase très élégant, reposant sur un fût de colonne enguirlandé.

Le monument, très simple de lignes, s'harmonisera merveilleusement avec le décor si calme du tranquille Jardin du Séminaire.

Emile LEROUDIER.

Les lecteurs de *la Construction Lyonnaise*, soucieux de s'associer à l'hommage rendu à l'un des plus grands représentants de l'art local, ne manqueront pas de contribuer à cette manifestation qui, de plus, dotera notre ville d'un élégant monument. Ils pourront adresser leurs souscriptions chez le trésorier du Comité, M. Aimé Prelle, 10, rue du Griffon.

## BRAVO ! LES JEUNES ARCHITECTES !

Le jury d'architecture de l'Ecole nationale des Beaux-Arts a statué sur l'une des grandes épreuves annuelles de l'Ecole, le concours du prix Godebœuf, qui est commun à toutes les grandes Ecoles d'architecture de France, Lille, Lyon, Marseille et Rouen étaient représentées ; 271 candidats prirent part à cette épreuve.

Le jury a décerné, outre le prix Godebœuf et une première médaille, trois premières médailles, dix-sept premières secondes médailles et cent quatre-vingts mentions.

Parmi les lauréats, nous relevons les noms de MM. Robert GIROUD, prix et première médaille ; ROUX-SPITZ, première médaille ; DUCHAMPT et RIBOLET, premières secondes médailles. Tous quatre sont Lyonnais, anciens élèves de l'Ecole régionale d'Architecture de Lyon ; les deux premiers portent des noms justement estimés dans l'architecture lyonnaise.

Nous avons déjà, d'ailleurs, signalé de nombreux succès remportés par des fils de nos architectes ; nous devons encore ajouter à la liste le nom de M. Charles DONNEAUD, lauréat de plusieurs des concours de la Société Académique.

\*\*

Parmi les architectes récemment diplômés, nous avons remarqué le nom de M. Paul BELLEMAIN, fils de M. André Bellemain, dont le souvenir est encore vivant chez ses confrères lyonnais. Après des débuts chez le maître L. Bardey pour le dessin, et dans le cabinet de son père pour l'architecture, M. Paul Bellemain acheva ses études à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris et à l'atelier Laloux. En revenant à Lyon, il continuera les traditions pratiquées dans sa famille par deux générations d'architectes.

Dans la même promotion figuraient deux autres Lyonnais : M. Laurent LAMBERT, dont nous avons déjà parlé, et M. CLERMONT, de l'atelier Redon, fils de M. C. Clermont, entrepreneur de menuiserie artistique et de bâtiment, et neveu de M. F. Clermont, architecte.

## AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

\*\*

### Annexion de territoires à la ville de Lyon.

Ensuite d'une loi du 18 décembre dernier, la partie du territoire de la commune de Sainte-Foy-les-Lyon, sur laquelle est édifiée une partie de l'hôpital Debrousse et ses dépendances, est rattachée à la Ville de Lyon (canton de Lyon n° 6).

Une autre loi de même date rattache également à la Ville de Lyon (4<sup>e</sup> canton) la partie du territoire de la commune de Caluire-et-Cuire (canton de Neuville-sur-Saône), sur laquelle est édifié l'hôpital d'isolement de la Croix-Rousse.

### Ecole régionale d'architecture.

Le jury de Paris, dans la séance du jugement du *Prix Godebœuf*, a décerné des mentions à MM. CAMPANT, BERNARD, MATHON, VERLOT, de l'Ecole régionale d'Architecture de Lyon.

Dans la séance du jugement des concours des trois arts, entre les élèves de l'Ecole nationale des Beaux-Arts et des Ecoles régionales, le jury a décerné une deuxième médaille de dessin (1<sup>re</sup> classe) à M. MENU, élève de la même Ecole.

### Fiançailles.

Nous avons le plaisir d'apprendre les fiançailles de notre compatriote, M. Gabriel DEVERAUX, architecte diplômé par le Gouvernement, avec Mlle Marie-Thérèse MICOL. *La Construction Lyonnaise* leur adresse ses meilleurs compliments et ses vœux de bonheur.

### La direction des travaux de l'Exposition.

Par arrêté du 9 décembre, M. DUPRAZ, agent voyer d'arrondissement, en congé, a été nommé ingénieur au service mu-

nicipal des Eaux et détaché en qualité de directeur des travaux à l'Exposition de Lyon 1914.

### Nécrologie.

Le 26 décembre ont eu lieu, en l'église d'Ecully, les funérailles et, au cimetière de Saint-Rambert, l'inhumation de M. Antoine VÉRONNET, décédé à Nice, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. M. Véronnet avait exercé longtemps à Lyon la profession d'entrepreneur de peinture-plâtrerie, et sa maison avait pris une grande importance, qu'ont su maintenir ses successeurs : d'abord M. J.-B. Lesselier, son gendre, et actuellement M. Labasse-Llesselier.

## COURS OFFICIEL DES MÉTAUX

	COURS D'ACCISE EN SUS LES 100 KI	
26 Décembre 1913		
Or en lingots affiné . . . . .	187 50	192 50
— en planche rouge . . . . .	227 50	232 50
— — — jaune . . . . .	200 »	205 »
Or fin Banks en lingots . . . . .	450 »	455 »
— Billiton et détroits en lingots . . . . .	440 »	445 »
Plomb doux 1 <sup>re</sup> fusion en saumons . . . . .	51 »	52 »
— ouvre : tuyaux et feuilles . . . . .	58 50	59 50
Zinc refondu 2 <sup>e</sup> fusion . . . . .	54 »	55 »
— laminé en feuilles. Vieille Montagne . . . . .	72 50	73 50
— — — Autres marques . . . . .	71 50	72 50
Nickel brut pour fonderie . . . . .	525 »	» »
— laminé . . . . .	710 »	» »
Aluminium brut pour fonderie . . . . .	225 »	» »
— laminé . . . . .	500 »	» »
Fer laminé 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	22 50	23 »
Fer à double T. A.O . . . . .	22 »	22 50
Tôle ordinaire 3 millimètres et plus . . . . .	24 50	25 50

## DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 13 au 27 décembre 1913

*Avenue Leclerc, angle place du Carrefour.* Salle de fêtes. Propr., M. Martinet, y demeurant. Entrepr., M. Bouchet, rue Léon-Tolstoï, 72.  
*Rue Créqui, 48.* Bâtiment industriel. Propr., M. Neyret, y demeurant. Entrepr., M. Pétavit, rue Créqui, 57.

*Avenue Leclerc, 53.* Salle de fêtes. Propr., M. Frantz, y demeurant. Arch., M. Eyraud, rue Montgolfier, 69.

*Avenue Pierre-Million.* Maison. Propr., M. Lioret, rue Chaponnay, 49.  
*Rue Ed.-Vieuport.* Maison. Propr., M. Terrasson, rue Garibaldi, 129. Arch., M. Paleiron, avenue Felix-Faure, 121.

*Rue Jungot, 10.* Bâtiments industriels. Propr., M. Bérout, y demeurant. Arch., M. Camon, avenue de Saxe, 93

*Rue des Docks, 16.* Hangar. Propr., Compagnie Internationale des machines agricoles, y demeurant. Entrepr., M. Chrétien, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

*Quai des Brotteaux, 15.* exhaussement. Propr., Société Lyonnaise d'études industrielles et foncières d'exploitation immobilière, chez M. Brizon, rue Masséna, 23. Arch., MM. Lanier et Bonnamour, rue de l'Hôtel-de-Ville, 55.

## RÉSULTATS D'ADJUDICATION

**Rhône.** — 13 décembre — *Préfecture* — Saône. Travaux d'entretien. Montant annuel, 8 000 fr. Adjud., M. Salagnac, à Neuville-sur-Saône, 12 p. 100 de rabais.

**Rhône.** — 16 décembre. — *Mairie de Lyon.* — Achèvement de la caserne des sapeurs-pompiers. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassement et boisage. Eval. 8.020 fr. 25. Aucun soumissionnaire. — 2<sup>e</sup> lot. Maçonnerie. Eval., 49.250 fr. 93. Soumissionnaires : MM. Batime, 5,10 p. 100. — Leclerc, 1,30 p. 100. — Adjud., M. Grange, 65, cours Gambetta, à Lyon. 6,06 p. 100 de rabais. — 3<sup>e</sup> lot. Pierre dure. Eval., 20 769 fr. 90. Soumissionnaires : Société des tailleurs de pierre et carrières de Montalieu-Vercieu, 5 p. 100 d'augmentation — Adjud., M. Chemin, 72, rue Sébastopol, à Lyon, 6 p. 100 de rabais. — 4<sup>e</sup> lot. Pierre tendre. Eval., 29.923 fr. Soumissionnaires : MM. Dédie, 5,80 p. 100. — Lagarde, 5,50 p. 100. — Dubois, 5,25 p. 100. — Delou, 5 p. 100. — Adjud., M. Pomparat, 45, rue Montgolfier, à Lyon, 15,07 p. 100 de rabais. — 5<sup>e</sup> lot. Charpente en bois. Eval., 17.056 fr. Soumissionnaires : MM. Richard, 8,10 p. 100. — Descotes, 6,50 p. 100. — Société des ouvriers charpentiers du Rhône, 6 p. 100. — Association des ouvriers charpentiers de Lyon, 4,60 p. 100. —

M. Christian, 1 p. 100. — Adjud., M. Mollo, 22, chemin des Grenouilles, à Lyon, 8,25 p. 100 de rabais. — 6<sup>e</sup> lot. Ciments et carrelages. Évaluation, 10.290 fr. 20. Soumissionnaire: Mme veuve Jeannot, 5,50 p. 100. — Adjud., M. Laschamp, 98, rue Servient, à Lyon, 2,75 p. 100 de rabais. — 7<sup>e</sup> lot. Menuiserie. Eval., 18.036 fr. 50. Soumissionnaires: M. Pansu, 5 p. 100 d'augmentation. — Association des ouvriers menuisiers, 11 p. 100. — MM. Martin et Cie, 11 p. 100. — Cavard, 8 p. 100. — Mollo, 7,25 p. 100. — Chrétien, 6 p. 100. — Adjud., M. Charbonnier, 92, rue Mercière, à Lyon, 14 p. 100 de rabais. — 8<sup>e</sup> lot. Parquets. Eval., 5.190 fr. 50. Soumissionnaires: MM. Martin et Cie, 7 p. 100. — Pansu, 10 p. 100 d'augmentation. — Adjud., M. Chrétien à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, 2 p. 100 de rabais. — 9<sup>e</sup> lot. Serrurerie et quincaillerie. Eval., 22.951 fr. 85. Soumissionnaires: MM. Godard, 13,25 p. 100. — Queyras, 12,37 p. 100. — Brizou, 11,25 p. 100. — Rivoire, 8,25 p. 100. — Dupart, 3,50 p. 100. — Tarrens, 0,96 p. 100. — Adjud., M. Ferraud, 45, rue Louis-Blanc, à Lyon, 18 p. 100 de rabais. — 10<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture. Eval., 14.925 fr. 25. Soumiss.: MM. Maury et Chauveau, 12,75 p. 100. — Ferraud, 11 p. 100. — Panty, 5,50 p. 100. — Adjud., M. Julien, 11, rue Sainte-Jeanne, à Lyon 13 p. 100 de rabais. — 11<sup>e</sup> lot. Vitrerie. Eval., 689 fr. 95. Soumiss.: M. Guy, 8,25 p. 100. — Adjud., M. Chaillat, 4, rue de la Vigilance, à Lyon, 10,15 p. 100 de rabais. — 12<sup>e</sup> lot. Ferronnerie, zinguerie. Eval., 3.331 fr. 15. Soumissionnaire: Union ouvrière des plombiers-zingueurs, 15, 2 p. 100. — Adjud., M. Chapon, 12, rue Passet, à Lyon, 15,75 p. 100 de rabais. — 13<sup>e</sup> lot. Couverture en ardoises. Eval., 709 fr. 75. Soumissionnaire: M. Richard, 1,10 p. 100. — Adjud., M. Chapon, 5,45 p. 100 de rabais. — 4<sup>e</sup> lot. Fumisterie. Eval., 2.640 fr. Soumissionnaires: MM. Duluc, 10 p. 100 — Laborderie, 15 p. 100. — Adjud., M. Larroumes, 15, rue Moncey, à Lyon, 18,50 p. 100 de rabais. — 15<sup>e</sup> lot. Marbrerie. Eval., 700 fr. Aucun soumissionnaire. — 16<sup>e</sup> lot. Abajour. Eval., 1.320 fr. 50. Adjud., MM. Gilardier Rollet, 28 p. 100 de rabais.

**Bhône.** — 16 décembre. — *Sous-préfecture de Nyons.* — Travaux sur chemins vicinaux Petonne et Verclausse. Construction d'une passerelle métallique. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassements et maçonneries. Montant, 7.100 fr. Soumissionnaires: M. Nibbio, prix du devis. — M. Pellery, 6 p. 100. — Adjud., M. Mourier, 11 p. 100 de rabais. — 2<sup>e</sup> lot. Partie métallique. Montant, 3.800 fr. Soumissionnaires: MM. Tardy, prix du devis. — M. Gaude, 10 p. 100. — Courtet, 1 p. 100. — Adjud., M. Perbaud, à Régnat, 10 p. 100 de rabais.

**Haute-Savoie.** — 15 décembre. — *Sous-préfecture de Saint-Julien-Genavois.* — Saint-Cergues. — Construction d'un cimetière. Montant, 11.300 fr. Soumissionnaires: M. Amoudruz, prix du devis. — M. Chiocca, 2 p. 100 d'augmentation. — M. Coquille, 1 p. 100. — Baud, 5 p. 100. — Adjud., M. Bouffante, à Collonges-Saleve, 7 p. 100 de rabais.

**Loire.** — 16 décembre. — *Mairie de Moiny.* — Service du génie. Démolition et reconstruction d'un stand situé à Moiny. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassements, maçonnerie, etc. Adjud., M. Perat, rue des Casernes, à Montbrison, à 43.000 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente, menuiserie. Non adjugé. — 3<sup>e</sup> lot. Couverture, plomberie. Adjud., M. Dalery, 22-24, rue Grange-de-l'Œuvre, à Saint-Etienne, à 3.49 fr.

**Loire.** — 15 décembre. — *Préfecture.* — Réparations à la caserne de gendarmerie de Montbrison. — 1<sup>er</sup> lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. Montant, 4.500 fr. Soumissionnaires: MM. Olivier, 16 p. 100. — Pelardy, 17 p. 100. — Zacco, 15 p. 100. — Sceti, 5 p. 100. — Mauverny, 4 p. 100. — Gras, 18 p. 100. — Adjud., M. Thevenet, à Saint-Etienne, 21 p. 100 de rabais. — 2<sup>e</sup> lot. Maçonnerie, ciments. Montant, 4.000 fr. Soumissionnaires: MM. Thinet, 16 p. 100. — Chenaud, 4 p. 100. — Perat, 4 p. 100. — Reynaud, 17 p. 100. — Dubost, 14,50 p. 100. — Adjud., M. Cellier, à Montbrison, 20 p. 100 de rabais.

**Loire.** — 18 décembre. — *Mairie de Roanne.* — Pavage de la rue des Tanneries. Montant, 22.000 fr. Adjud., M. Lebayle, à Saint-Jodard (Loire), 4 p. 100 de rabais.

**Puy-de-Dôme.** — 22 décembre. — *Mairie de Riom.* — Aménagement de la halle au ble en marché couvert. Montant, 14.284 fr. Soumissionnaires: M. de Bazelle, 15 p. 100. — Baucher, 9 p. 100. — Chaput, 13 p. 100. — Jay, 11 p. 100. — Adjud., M. Perol, à Riom, 15 p. 100 de rabais.

## MISES EN ADJUDICATION

**Rhône.** — Jeudi 8 janvier, 15 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Ouvrages de ferronnerie à exécuter du 1<sup>er</sup> janvier 1914 au 31 décembre 1918. Travaux évalués à la somme de 5.000 fr. par an. Cautionnement, 500 fr. — Le cahier des charges relatif auxdits travaux est déposé au Bureau des Renseignements, à l'Office du Travail, Hôtel de la Mutualité, place Raspail, où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures à 17 heures.

**Rhône.** — Plis le 20 janvier, 5 h. — *Mairie de Lyon.* — Concours. Ecole de filles de la rue du Tunnel. Installation d'un chauffage à vapeur à basse pression et de bains-douches. — 1<sup>er</sup> lot. Installation du chauffage. Montant, 15.000 fr. Cautionnement, 800 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Installation de bains-douches. Montant, 5.000 fr. Cautionnement, 300 fr. — Le pli global contenant les pièces nécessaires devra obligatoirement être adressé au maire de Lyon, par la poste, sous pli recommandé, de façon à arriver à l'Hôtel de Ville, au plus tard le 20 janvier 1914, à 5 heures. — Renseignements à l'Office du Travail, Hôtel de la Mutualité, place Raspail. En outre des plans sont à la disposition des entrepreneurs chez M. Lambert, architecte, cours Gambetta, 1, à Lyon.

**Rhône.** — Dimanche 25 janvier, 2 h. — *Mairie de Saint-Igny-de-Vers.* — Construction d'une école de garçons avec salle pour la mairie. — 1<sup>er</sup> lot.

Terrassements, maçonnerie, ciment, pierre de taille. Montant, 33.800 fr. Cautionnement, 1.500 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente, couverture, zinguerie. Montant, 8.500 fr. Cautionnement 500 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Menuiserie, parquets. Montant, 4.380 fr. Cautionnement, 200 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Serrurerie, quincaillerie. Montant, 5.450 fr. Cautionnement, 250 fr. — 5<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie, fumisterie, marbrerie. Montant, 3.922 fr. Cautionnement, 150 fr. — Visa du certificat, n'ayant pas plus de trois mois de date, par M. Jacquet, architecte à Villefranche, huit jours avant l'adjudication. — Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés dans les bureaux de la mairie, de 9 heures à 5 heures du soir, et pour avoir tous renseignements utiles, M. les entrepreneurs pourront s'adresser à M. Jacquet, architecte, rue de la Sous-Préfecture, 5, directeur des travaux.

**Ain.** — Samedi 10 janvier, 2 h. — *Hôtel de ville de Bourg.* — Travaux de construction d'égouts, en tuyaux de ciment de 0,25 à 0,50 de diamètre, sur une longueur totale de 1.793 mètres, aux quartiers du Clos Wolf, des Graves et de la Gravière-Saint-Roch. Travaux à l'entreprise. 22.111 fr. 16. Somme à valoir, 2.888 fr. 84. Total, 25.000 fr. Cautionnement, 900 fr. — Projet déposé à la mairie, bureau de la voirie et des eaux, où on peut en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. — Les soumissions devront être déposées à la mairie de Bourg, au plus tard le jeudi 8 janvier 1914, avant 5 heures du soir, terme de rigueur.

**Allier.** — Jeudi 15 janvier, 2 h. — *Mairie de Vichy.* — Construction de water-closets souterrains, place du Chevalier-de-la-Barre. — 1<sup>er</sup> lot. Terrasse-maçonnerie. Montant, 6.802 fr. 94. Cautionnement, 600 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. Montant, 795 fr. 58. Cautionnement, 75 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Plomberie, installations sanitaires. Montant, 6.290 fr. 50. Cautionnement, 550 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Ferronnerie, serrurerie. Montant, 5.275 fr. Cautionnement, 500 fr. — 5<sup>e</sup> lot. Menuiserie. Montant, 284 fr. 60. A valoir pour imprévus, 551 fr. 38. — Renseignements à la mairie.

**Allier.** — Mardi 20 janvier, 14 h. — *Mairie de Vichy.* — Etablissement de trottoirs en ciment, rue de Nîmes. Montant, 23.000 fr. A valoir, 1.000 fr. Total, 24.000 fr. Cautionnement, 1.400 fr. — Renseignements à la mairie.

**Bouches-du-Rhône.** — Mardi 13 janvier, 2 h. 1/2. — *Hôtel-Dieu d'Aix.* — Réfection de la salle Brancas à l'hôpital militaire. — 1<sup>er</sup> lot. Maçonnerie. Montant, 3.530 fr. Cautionnement, 175 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Peinture. Montant, 8.0 fr. Cautionnement, 50 fr. — Visa, avant le 6 janvier, par M. Huot, architecte des hospices. — Renseignements au secrétariat à l'Hôtel-Dieu.

**Bouches-du-Rhône.** — Jeudi 15 janvier, 11 h. — *Sous-préfecture d'Aix.* — La Roque-l'Anthon. Grosses réparations aux écoles communales. Montant, 5.340 fr. 76. A valoir, 700 fr. Total, 6.040 fr. 76. Cautionnement, 300 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Cahau, agent voyer cantonal à Lambesc, auteur du projet. — Renseignements dans les bureaux de la sous-préfecture.

**Bouches-du-Rhône.** — Jeudi 15 janvier, 11 h. — *Sous-préfecture d'Aix.* — Rogues. Travaux communaux. — 1<sup>er</sup> lot. Travaux d'assainissement compris dans le projet de construction de rues. Montant, 6.220 fr. A valoir, 3.86 fr. Total, 10.085 fr. Cautionnement, 500 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Travaux d'assainissement du quartier neuf de Ferrage. Montant, 5.668 fr. 50. A valoir, 81 fr. 50. Total, 6.530 fr. Cautionnement, 300 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Cahau, agent voyer cantonal à Lambesc. — Renseignements dans les bureaux de la sous-préfecture.

**Bouches-du-Rhône.** — Mercredi 21 janvier. — *Préfecture.* — Port de Marseille. Adjudication à la folle enchère de l'entrepreneur des travaux d'èvement de rescindement des bujoiers de la passe et reculement du mur de quai Est du bassin de réparations à Jot. Montant, 671.368 fr. Cautionnement provisoire, 10.000 fr., définitif, 20.000 fr. — Les soumissions devront parvenir, sous pli recommandé, le 19 janvier avant 5 heures du soir. — Visa, dix jours avant l'adjudication, par M. Batard-Razelière, ingénieur en chef, hôtel des services publics, quai de la Joliette, à Marseille. — Renseignements dans les bureaux de la préfecture et de M. Gasier, ingénieur à Marseille.

**Côte-d'Or.** — Mardi 27 janvier, 2 h. — *Hospices civils de Dijon.* — Travaux de maçonnerie, carrelage, couverture et zinguerie à exécuter à la ferme d'Argilly. Montant, 3.259 fr. 29. Cautionnement, 120 fr. — Renseignements chez M. Perreau, architecte des hospices, 6, place Auguste-Dubois, où à l'hôpital, bureau du secrétariat.

**Gard.** — Dimanche 11 janvier, 3 h. — *Mairie de Connaux.* — Construction d'un groupe scolaire. Maçonnerie, terrassements, charpente, couverture, plomberie, plâtrerie, menuiserie, serrurerie, peinture et vitrerie. Montant, 22.592 fr. 60. Cautionnement, 1.000 fr. — Les certificats devront être adressés à l'architecte directeur des travaux, à Avignon, Porte Thiers, au plus tard le 8 janvier. — Renseignements à la mairie ou au bureau de M. Félix Devaux, architecte expert à Avignon, Porte Thiers.

**Haute-Loire.** — Dimanche 11 janvier, 2 h. — *Mairie de Riotord.* — Construction d'un groupe scolaire au chef-lieu de la commune. Montant, 43.500 fr. Cautionnement, 1.200 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Roussel, architecte à Yssingaux, auteur du projet. — Renseignements à la mairie.

**Haute-Saône.** — Jeudi 15 janvier, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — Routes nationales. Cylindrage à vapeur pendant les années 1914 à 1918. Montant annuel, 9.040 fr. A valoir, 90 fr. Total, 10.000 fr. Cautionnement, 300 fr. — Visa, dix jours avant l'adjudication, par l'ingénieur en chef. Les soumissions devront parvenir, sous pli recommandé, le 13 janvier, avant 5 heures du soir. Renseignements dans les bureaux de la préfecture (1<sup>re</sup> division), et de M. Marguy, ingénieur en chef, 16, rue de la Colombine, à Vesoul.

**Haute-Savoie.** — Jeudi 15 janvier, 10 h. — *Sous-préfecture de Bonneville.* — Saint-Gervais-les-Bains. Adduction d'eau potable (source de Bocancey). Montant, 14.591 fr. 06. Cautionnement, 750 fr. — Visa, quatre

heures avant l'adjudication, par M. Jaillet, architecte à Saint-Gervais-les-Bains, auteur du projet. — Renseignements à la sous-préfecture.

**Jura.** — Jeudi 22 janvier, 2 h. — *Préfecture.* — Cezia. Adduction de la source « des Confises ». Montant, 8.806 fr. 71. A valoir, 843 fr. 29. Total, 9.650 fr. Cautionnement, 250 fr. — Les soumissions devront être déposées ou arriver par la poste, sous pli recommandé, le 21 janvier, avant 4 heures du soir. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Camus, architecte à Lons-le-Saunier. — Renseignements à la préfecture (2<sup>e</sup> division).

**Jura.** — Jeudi 15 janvier, 3 h. — *Préfecture.* — Chemin de fer d'intérêt local de Lons-le-Saunier à Saint-Julien. 4<sup>e</sup> lot d'infrastructure d'une longueur de 19 k. 984.77, compris entre les points 19 k. 560 et l'extrémité de la ligne point 39 k. 549.86. Travaux évalués comme suit : Travaux à l'entreprise : 1<sup>re</sup> section du détail estimatif. Terrassements et travaux accessoires. Montant, 215.348 fr. 10. — 2<sup>e</sup> section. Ouvrages pour l'écoulement transversal des eaux. Montant, 39.721 fr. 50. — 3<sup>e</sup> section. Ponts et ponceaux. Montant, 36.760 fr. 71. — 4<sup>e</sup> lot. Ouvrages d'assainissement. Montant, 55 629 fr. 02. — 5<sup>e</sup> section. Retablissement des communications. Montant, 7.682 fr. 10. — 6<sup>e</sup> section. Bâtiments (fondations). Montant, 20.011 fr. 73. — 7<sup>e</sup> section. Ballast. Montant, 127.700 fr. Total, 522.846 fr. 16. Somme à valoir, 0.153 fr. 84. Total général, 553.000 fr. Cautionnement provisoire, 8.500 fr., définitif, 17.000 fr. — Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, dans les bureaux de la préfecture (2<sup>e</sup> division), de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

**Jura.** — Jeudi 15 janvier, 3 h. — *Préfecture.* — Chemin de fer d'intérêt local de Lons-le-Saunier à Pierre-en-Bresse. Partie comprise dans le département du Jura. — 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> lots d'infrastructure. 1<sup>er</sup> lot. D'une longueur de 13 k. 217 m., compris entre les points 0 k. 2 a et 13 k. 4 b. Travaux évalués comme suit : Travaux à l'entreprise : 1<sup>re</sup> section du détail estimatif. Terrassements et travaux accessoires. Montant, 95.936 fr. 60. — 2<sup>e</sup> section. Ouvrages courants pour l'écoulement transversal des eaux. Montant, 20.127 fr. 47. — 3<sup>e</sup> section. Grands ponts, viaducs et souterrains. Montant, 71.055 fr. 24. — 4<sup>e</sup> section. Ouvrages de soutènement. Montant, 71.067 fr. — 5<sup>e</sup> section. Ouvrages d'assainissement. Montant, 46.677 fr. 86. — 6<sup>e</sup> section. Retablissement des communications. Montant, 10.927 fr. 44. — 7<sup>e</sup> section. Fondations des bâtiments et cours de stations et haltes. Montant, 18.573 fr. 54. Total, 341.365 fr. 15. Somme à valoir, 35.634 fr. 85. Total général, 380.000 fr. Cautionnement provisoire, 5.000 fr., définitif, 11.000 fr. — 2<sup>e</sup> lot. D'une longueur de 12 k. 576, compris entre le point 17 k. 9 a et la limite du Jura. Travaux évalués comme suit : Travaux à l'entreprise : 1<sup>re</sup> section du détail estimatif. Terrassements et travaux accessoires. Montant, 98.296 fr. 40. — 2<sup>e</sup> section. Ouvrages courants pour l'écoulement des eaux. Montant, 8.122 fr. 92. — 3<sup>e</sup> section. Ponts. Montant, 15.917 fr. 43. — 4<sup>e</sup> section. Ouvrages de soutènement. Montant, 7.862 fr. 33. — 5<sup>e</sup> section. Ouvrages d'assainissement. Montant, 32.410 fr. 15. — 6<sup>e</sup> section. Retablissement des communications. Montant, 31.102 fr. 66. — 7<sup>e</sup> section. Fondations des bâtiments de stations et cours de stations et haltes. Montant, 25.461 fr. 30. Total, 219.173 fr. 19. Somme à valoir, 20.826 fr. 81. Total général, 240.000 fr. Cautionnement provisoire, 3 500 fr., définitif, 7.000 fr. — Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés dans les bureaux de la préfecture (2<sup>e</sup> division), de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

**Jura.** — Jeudi 15 janvier, 3 h. — *Préfecture.* — Chemin de fer d'intérêt local de Salins (gare P.-L.-M.) à Andelot. — 4<sup>e</sup> lot d'infrastructure d'une longueur de 3.539 m. 24, compris entre les points 4 k. 929 m. 31 et 8 k. 468 m. 55. Travaux évalués comme suit : Travaux à l'entreprise : 1<sup>re</sup> section du détail estimatif. Terrassements. Montant, 88.303 fr. 60. — 2<sup>e</sup> section. Chaussée. Montant, 4.806 fr. 66. — 3<sup>e</sup> section. Ouvrage d'art. Montant, 65.369 fr. 34. — 4<sup>e</sup> section. Ouvrage d'assainissement. Montant, 58.547 fr. 25. — 5<sup>e</sup> section. Ballast. Montant, 12.500 fr. Total, 229.526 fr. 85. Somme à valoir, 25.473 fr. 15. Total général, 255.000 fr. Cautionnement provisoire, 4.000 fr., définitif, 8.000 fr. — Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs, tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, dans les bureaux de la préfecture (2<sup>e</sup> division), de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

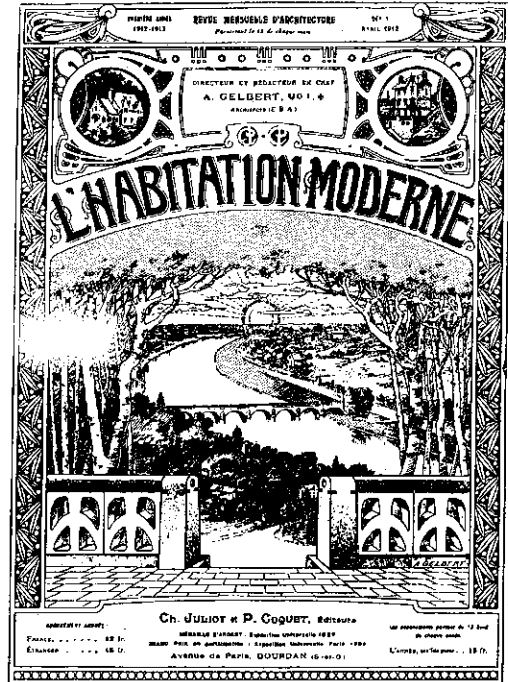
**Jura.** — Jeudi 15 janvier, 3 h. — *Préfecture.* — Chemin de fer d'intérêt local de Sirod à Boujailles. — 1<sup>er</sup> lot d'infrastructure d'une longueur de 5 k. 269 m. 59, compris entre l'origine et le point kilométrique 5 k. 269 m. 95. Travaux évalués comme suit : Travaux à l'entreprise : 1<sup>re</sup> section du détail estimatif. Terrassements. Montant, 117.061 fr. 35. — 2<sup>e</sup> section. Chaussées. Montant, 20.796 fr. 35. — 3<sup>e</sup> section. Ouvrages d'art. Montant, 150.682 fr. 74. — 4<sup>e</sup> section. Ballast. Montant, 20.648 fr. 93. Total, 309.129 fr. 37. Somme à valoir, 30.870 fr. 63. Total général, 340.000 fr. Cautionnement provisoire, 5.000 fr., définitif, 10.000 fr. — Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs, tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, dans les bureaux de la préfecture (2<sup>e</sup> division), de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

**Loire.** — Samedi 17 janvier, 11 h. — *Préfecture.* — Le Chambon-Feugerolles. Chemin de grande communication n° 10. Construction d'une chaussée pavée entre la route nationale n° 88 et la Croix-Bleue, sur 460 mètres. Montant, 41.568 fr. 80. A valoir, 4.431 fr. 20. Total, 46.000 fr. Cautionnement, 1.500 fr. — Visa par l'agent-voyer d'arrondissement de Saint-Etienne, huit jours avant l'adjudication. — Renseignements à la préfecture (3<sup>e</sup> division).

**Vaucluse.** — Samedi 17 janvier, 2 h. — *Préfecture.* — Route nationale n° 94, de Pont-Saint-Esprit à Briançon (2<sup>e</sup> lot.). Fourniture de matériaux pour l'entretien des chaussées empierrées pendant les cinq années de 1914 à 1918 incluse. Montant annuel, 16.500 fr. Cautionnement, 520 fr. —

Renseignements à la préfecture et dans les bureaux des ponts et chaussées, avenue de la Gare, à Orange.

**Vaucluse.** — Samedi 17 janvier, 2 h 1/2. — *Préfecture.* — Route nationale n° 94, de Pont-Saint-Esprit à Briançon (1<sup>er</sup> lot.). Fourniture de matériaux pour l'entretien des chaussées empierrées pendant les cinq années de 1914 à 1918 incluse. Montant annuel, 3.800 fr. Cautionnement, 120 fr. — Renseignements à la préfecture et dans les bureaux des ponts et chaussées, avenue de la Gare, à Orange.



**L'Habitation Moderne** est la *Revue mensuelle d'architecture* la mieux documentée, la plus pratique, en même temps que la plus luxueuse et la plus artistique. Elle publie dans chaque numéro une véritable aquarelle et trois planches hors texte représentant les ensembles et les détails d'architecture ou de construction d'au moins deux œuvres exécutées, telles que : *Petites habitations à la campagne ou à la ville, pavillons isolés, villas, cottages, bâtiments communaux ou ruraux, dépendances, maisons de rapport, petits hôtels*, d'un coût modéré, mais toujours empreints d'une recherche intéressante. Il paraît dans une année (format 25 x 33) : 48 planches hors texte dont 12 aquarelles, 48 pages de texte descriptif et explicatif illustré, avec bulletin judiciaire, et, comme supplément gratuit : 12 bulletins « cours des matériaux », 4 grandes planches hors texte 65 x 100, études de profils et motifs d'intérieur et d'extérieur. Prix de l'abonnement complet : 12 francs. — *L'abonnement part du 15 avril.* — *Tous les numéros sont envoyés dans des tubes rigides, afin d'éviter la détérioration des aquarelles dans le transport.*

## Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

VIII<sup>e</sup> Concours International de Ski du Club Alpin Français, à Briançon (1.326 m.), du 6 au 9 février 1914, organisé sous la présidence d'honneur de M. le Ministre de la Guerre et avec la participation des délégations militaires françaises et étrangères.

Communications rapides pour se rendre à Briançon et en revenir. Billets d'aller et retour pour Briançon, à validité prolongée, au départ de Lyon, Valence, Grenoble, Chambéry et des gares situées dans un rayon de 200 kilomètres de Briançon.

### Fêtes de Noël et du Jour de l'An

Billets d'aller et retour de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classes, à prix réduits, de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble, pour Cannes, Nice, Monaco-Monte-Carlo et Menton, délivrés du 15 décembre 1913 au 21 avril 1914.

Ces billets sont valables 20 jours (dimanches et fêtes compris); leur validité peut être prolongée une ou deux fois de dix jours (dimanches et fêtes compris), moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 %. Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

De Lyon-Perrache à Nice, *via* Valence, Marseille : 1<sup>re</sup> classe, 96 fr. 75 ; 2<sup>e</sup> classe, 69 fr. 65.

De Lyon-Brotteaux à Nice, *via* Valence, Marseille : 1<sup>re</sup> classe, 96 fr. 95 ; 2<sup>e</sup> classe, 69 fr. 80.

De Saint-Etienne à Nice, *via* Lyon, Marseille : 1<sup>re</sup> classe, 106 fr. 35 ; 2<sup>e</sup> classe, 76 fr. 55.

De Saint-Etienne à Nice, *via* Chasse, Marseille : 1<sup>re</sup> classe, 99 fr. 80 ; 2<sup>e</sup> classe, 71 fr. 85.

De Grenoble à Nice, *via* Aix, Marseille : 1<sup>re</sup> classe, 88 fr. 85 ; 2<sup>e</sup> classe, 64 francs.

De Grenoble à Nice, *via* Valence, Marseille : 1<sup>re</sup> classe, 95 fr. 40 ; 2<sup>e</sup> classe, 68 fr. 70.



Pour vos Cadeaux  
du  
**Jour de l'An**

offrez un  
**Porte-Plume  
Réservoir**

**ONOTO.**

Modèles unis  
riches or et argent  
de 17<sup>fr</sup> 50 à 200<sup>fr</sup>.

LES GENS D'ESPRIT

LISENT

“le 7<sup>e</sup> Jour”

L'imprimeur-Gérant: A. RAY.

Lyon Imprimerie A. Ray, 4 rue Gentil 65221

**SPECTACLES**

**GRAND-THÉÂTRE** Jeudi 1<sup>er</sup>, matinee, *Manon*; soirée, *le Trouvère*. — Vendredi, *Carmen*. — Samedi, *Thaïs*.

**THÉÂTRE DES CÉLESTINS** Tous les soirs, et jeudi et vendredi en matinée, *le Voyage en Suisse*, comédie-vaudeville.

**SCALA-THÉÂTRE** Tous les jours, matinée à 2 h. 1/2, soirée à 8 h. 1/2. Spectacle de famille le plus intéressant. Vues choisies, actualités mondiales, phonoscènes, films parlants, etc. Orchestre de vingt-cinq musiciens, sous la direction du maestro Ch. Dubourg.

**CINÉMA PATHÉ-GROLÉE** (6, rue Grolée). — Tous les jours, matinée enfantine de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2. Deux grandes séances, à 3 h. 1/2 et 5 heures. Tous les vendredis, changement de programme. Films en couleurs. Pathé-Journal. Entrée permanente. Soirée de 8 h. 1/2 à 11 heures. Orchestre.

**HOLOGE-THÉÂTRE-CONCERT** Tous les soirs après la partie concert *Bidoche*, débraillé vaudeville militaire avec le grand comique Dauglard. Dimanche, grande matinée. Mardi, 6 janvier, grande soirée de gala: première de *Ça Krach*, joyeuse revue féerique, satirique, locale et à grand spectacle en 20 tableaux et 3 apothéoses, de M. M. A. Couturet et Léo Lelièvre; musique nouvelle et arrangement orchestral du maestro Tallarico; 250 costumes neufs dessinés par Miou et exécutés par Mme Virgini; 10 décors nouveaux de toute beauté, brossés par Chambouleron et Mignard, de Paris. Jeudi, 8 janvier, première matinée à prix réduits de la revue *Ça Krach*.

**ROYAL-CINÉMA** Succès de la grande revue « Au bout du Film » avec le « Déménagement de Guignol à travers le Gourguillon », etc. — Tous les jours, matinée à 2 h. 1/2, soirée à 8 h. 1/2. Le vendredi, changement de programme. Pour éviter l'encombrement aux guichets, les familles sont priées de retenir leurs places à la location. Téléphone 51-99.

**CINÉMA-TERREAUX** (8, place des Terreaux). « Les Cinq Sous de Lavarède », une œuvre éminemment captivante qui a fait, à bon droit, la célébrité de M. Paul d'Ivoi. Voilà un spectacle idéal pour les enfants durant les vacances et les familles ne vont pas manquer d'en profiter.

**CHARLES BRAUNSTEIN**

Ingénieur-Constructeur

TÉLÉPHONE 28-32

61, Rue de la République — 11, Place Raspail — LYON —

**CHAUFFAGE CENTRAL (TOUS SYSTÈMES)**

VENTILATION, SERVICE D'EAU CHAUDE, BAINS, CUISINES STÉRILISATION  
HYGIÈNE, INSTALLATION COMPLÈTE POUR CLINIQUES ET HOPITAUX

**VICTOR DUPRÉ**

Rue Tranchet, 69, LYON

**FABRIQUE D'ABAT-JOUR**

POSE DE CORDES, FOURNITURE DE LAMES ET BATONS

Réparations à prix très réduits

**VENTE DE STORES**

ORDINAIRES ET FANTAISIE

Store vert ordinaire, monté et placé depuis 2 francs le mètre carré

Spécialité de stores coutil monture italienne

**ABAT-JOUR D'OCCASION A VENDRE**

Prix exceptionnels de Bon Marché

Bolte rue de l'Hôtel-de-Ville. 39

**Fournisseurs  
de la Construction**

**Ardoises, Tuiles, Briques, Poterie & Sable.**

**ARDOISES** pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt: J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoiseries d'Angers, chemin de Vacques, 50 bis, LYON.

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries. Plâtres, Chaux, Ciments. Tuyaux Grès et Boisseaux. Ardoises. Appareils sanitaires.

**Peinture & Plâtrerie**

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52. — Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries, chaux, ciments. Ardoises. Appareils sanitaires.

**Ciments, Chaux, Plâtre, Bitume & Pavés**

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux et plâtres. Entrepôt général des Tuileries. Appareils sanitaires.

**Granits**

**ARCHITECTES, ENTREPRENEURS**, demandez vos travaux en Granit ordinaire ou de luxe à FAGA et C<sup>ie</sup>, 6, rue Nouvelle, Paris (IX<sup>e</sup>), seul concessionnaire des Carrières de Granit Antique de Bourgogne

**Céramique**

**PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES**, fabricants Jean Claude PROST, successeur, à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy 16. Spécialité de tuyaux en terre émaillée et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence etc. — Succursale à St-Etienne, rue de la Préfecture, 22

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries. Plâtres. Tuyaux Grès et Boisseaux. Ardoises. Appareils sanitaires.

# F. LAUZUN & C<sup>IE</sup>

BOURG-SAINT-ANDEOL (Ardeche)

CARRELAGE MOSAIQUES, GRANITES ET INCRUSTES DE MARBRE

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Tailles mécaniquement, tournées  
ou sculptées.



BALUSTRADES

à partir de 10 francs le mètre courant

BALUSTRADES

Envoi franco de l'Album

## COFFRES-FORTS BAUCHE

INCOMBUSTIBLES, INCROCHETABLES, IMPERFORABLES

Résistant aux effractions modernes

Seule Succursale à LYON : 7, Rue Président-Carnot  
CATALOGUE FRANCO

CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

### MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE

31, Rue de la Corderie, LYON-VAISE

CIMENTS. — CHAUX HYDRAULIQUES. — PLATRES. — LATTES.

BRIQUES. — PLATRES DE PARIS. — DALLES EN CIMENT

TUYAUX GRÈS ET POTERIE

TUILES, marques "BOURGOGNE SUPÉRIEURE" et "CHARAVAY"

### CHAUFFAGE HYGIÉNIQUE

PAR L'EAU CHAUDE ET LA VAPEUR A BASSE PRESSION  
pour CHATEAUX, HOTELS, HABITATIONS, SERRES

Ancienne Maison DREVET & Fils, Constructeurs

**L. DROGOZ**, Successeur

LYON — 63, Rue de la Villette — LYON

### LA REPRODUCTION INSTANTANÉE DE PLANS & DESSINS

Procédé DOREL, de Paris  
Traits noirs et couleurs sur fond blanc (papier et toile à calquer, Canson, Wathman) d'après calques à l'encre de Chine.

**ACHARD & C<sup>IE</sup>** 3, rue Fénélon — LYON — Téléph. 37.72

### ABONNEMENT ET PUBLICITÉ SANS FRAIS

A l'Agence Fournier, 14, rue Confort, LYON

### Les Célèbres REVÊTEMENTS JOSZ CRÉÉS EN 1885



Métal-émail inaltérable  
pour murs et plafonds  
DÉCORATIF, HYGIÉNIQUE  
LAVABLE, DURABLE  
INALTÉRABLE

Pour salles bains, toilettes,  
cuisines, W.-C., vestibules,  
salles machines, cabines na-  
vires et hôpitaux, etc.

INSTALLATION MODERNE DE MAGASINS

Economique sur Faïences, Marbres, etc., 30 à 75 %.

FOURNISSEUR : Etat, Marine, Guerre, Assis-  
tance publique, Chemins de fer P.-L.-M., P.-O.,  
Génie Militaire, Ministères, Hôpitals Civils et  
Militaires, C<sup>ie</sup> Transatlantiques, Banques, etc.

100.000 Installations en France

**HORS CONCOURS  
5 GRANDS PRIX  
28 MÉDAILLES OR**

26 Années de Références

Envoi de Catalogues franco sur demande

16, RUE RÉPUBLIQUE - LYON - Tél. 51-17

(SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS)

**MONSIEUR** disposant un peu de temps,  
connaissant comptabilité, écri-  
vant bien, sachant bien faire correspondance,  
demande tenue de livres, écritures, copie de  
mémoires, comptabilité ou occupation chez lui  
ou à domicile. — Écrire ou s'adresser Agence  
Fournier, Lyon, n° 543.

### Chauffage Central AU GAZ

CHAUDIÈRE "RAMASSOT"

Brevetée S. G. D. G. (France et Etranger)

La plus haute récompense de la Société technique

de l'Industrie du Gaz en France

(Congres du Gaz, Paris 1910)

Médaille d'Or, Exposition de Bruxelles 1910

### J. VISSEUX

87, 88, 89, Quai Pierre-Seize

LYON

Téléphone 25.51 / 25.52

Maison à PARIS

24, rue des Petites-Ecuries

Téléph. 162.76

Renseignements  
et  
Notices sur demandes

NOMBREUSES RÉFÉRENCES FRANCE & ÉTRANGER

Abonnement à tous les Journaux du Monde  
A L'AGENCE FOURNIER  
14, rue Confort, LYON